

# Rapport sur les tendances dans les communautés des Premières Nations de 1981 à 2016

Date de sortie: 2019-05-22  
Date de modification: 2019-11-12



Services aux  
Autochtones Canada

Indigenous Services  
Canada

Canada

## Sommaire

L'indice du bien-être des communautés (IBC) est une méthode d'évaluation du bien-être socioéconomique des communautés individuelles au Canada. L'indice est formé de 4 composantes (scolarité, activité sur le marché du travail, revenu et logement), qui sont combinées pour fournir à chaque communauté une valeur de bien-être. Ces valeurs servent à comparer le bien-être des communautés des Premières Nations à celui des communautés non autochtones. Puisque la méthode de l'IBC est basée sur des données communautaires, les valeurs de bien-être ne sont pas calculées pour la population métisse.

À l'heure actuelle, les valeurs de l'IBC pour les Premières Nations, les Inuit et les communautés non autochtones sont calculées à l'aide de l'unité géographique d'une subdivision de recensement (SDR) utilisée par Statistique Canada. Chaque communauté des Premières Nations ou inuite est désignée par une ou plusieurs SDR. Toutefois, l'IBC ne crée pas de valeur pour les communautés métisses puisqu'il n'y a que 8 zones d'établissement désignées pour les Métis en Alberta, ce qui constitue un plus petit niveau de géographie que les SDR.

Les valeurs de l'IBC ont été calculées pour 1981, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 d'après le [Recensement de la population du Canada](#). Les valeurs pour 2011 ont été calculées sur la base de [l'Enquête nationale auprès des ménages](#) de 2011. Dans ce document, l'expression « Recensements du Canada, 1981 à 2016 » inclut les recensements de 1981 à 2006, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et le Recensement du Canada de 2016.

## Conclusions principales

La valeur moyenne de l'IBC pour les communautés des Premières Nations a connu une augmentation lente, mais stable, passant de 45 points à 58,4 points sur la période de 35 ans étudiée. La valeur de 2016 représente une augmentation de 2 points par rapport à 2011, ce qui représente la plus forte augmentation des valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés des Premières Nations depuis 10 ans, soit en 2001.

En 2016, l'écart entre les résultats moyens de l'IBC des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones était considérable. En 2016, la valeur moyenne de l'IBC pour les communautés des Premières Nations était de 19,1 points inférieure à la valeur moyenne pour les communautés non autochtones, ce qui est semblable à l'écart observé en 1981 (19,5 points).

Jusqu'en 1996, les communautés des Premières Nations ont connu des gains légèrement plus rapides que les communautés non autochtones en ce qui a trait à leurs valeurs moyennes de l'IBC et l'écart s'est resserré. Toutefois, cette tendance a changé après 2001, lorsque les communautés non autochtones ont vu s'améliorer leur valeur moyenne de l'IBC plus rapidement que les communautés des Premières Nations, ce qui a entraîné un élargissement de l'écart entre 2001 et 2006.

Depuis, les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones se sont améliorées à un rythme similaire et l'écart entre les IBC est demeuré relativement stable.

Les valeurs moyennes des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones varient selon les 4 composantes de l'IBC et chaque composante a subi des changements différents au fil du temps. Depuis 1981, les communautés des Premières Nations ont connu la plus forte amélioration de leurs valeurs moyennes de l'IBC dans les domaines de la scolarité et du revenu, soit respectivement de 26,1 points et de 18,3 points.

Si l'on examine la situation sous l'angle régional, entre 2011 et 2016, les communautés des Premières Nations du Manitoba ont connu la plus forte augmentation de leurs valeurs moyennes de l'IBC, tout comme les communautés des Premières Nations de la Colombie-Britannique et des territoires. En 2016, les communautés des Premières Nations des provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) ont obtenu les valeurs moyennes de l'IBC les plus faibles.

La fourchette des valeurs de l'IBC parmi les communautés des Premières Nations est la plus large parmi les 3 types de communautés. En 2016, il y avait une différence de 39 points entre les communautés des Premières Nations ayant obtenu les indices les plus élevés et les moins élevés. Bien que les communautés des Premières Nations aient été surreprésentées dans les communautés ayant obtenu les plus faibles indices au Canada en 2016, il y avait moins de communautés des Premières Nations dans la moitié inférieure de la fourchette de valeurs de l'IBC (moins de 50 points) que jamais auparavant.

Dans l'ensemble, les conclusions de ce rapport suggèrent que les communautés des Premières Nations du Canada continuent de faire des progrès encourageants dans les résultats socioéconomiques que représentent leurs valeurs de l'IBC, notamment dans les domaines de la scolarité et du revenu. Toutefois, des écarts importants sont encore observés entre ces communautés et leurs homologues non autochtones dans les domaines de l'activité sur le marché du travail et du logement.

## **Contexte**

Tout comme les Inuit et les Métis, les Premières Nations réfèrent à l'un des 3 groupes autochtones tels qu'identifiés dans la *Loi constitutionnelle de 1982*. En tant que premiers habitants d'une grande partie de ce qui est aujourd'hui le Canada, les Premières Nations entretiennent des relations uniques avec l'État. Ces relations sont façonnées par divers traités, accords et lois, dont la Proclamation royale de 1763, de nombreux traités signés et les *Lois constitutionnelles de 1867 et 1982* (APN, 2014).

Un peu plus de 977 000 membres des Premières Nations ont été inscrits au Recensement du Canada de 2016, dont 820 120 Indiens inscrits et 232 380 Indiens non inscrits. Les Indiens inscrits ne s'identifient pas tous comme membres des Premières Nations. Selon le Recensement de 2016, parmi ceux qui se sont identifiés comme Indiens inscrits, 6 % se sont identifiés comme Métis et 0,1 % comme Inuit.

Environ 40 % des Indiens inscrits vivent dans des communautés des Premières Nations situées dans tous les territoires et provinces, sauf au Nunavut.

Comme d'autres groupes autochtones, les indices socioéconomiques des Premières Nations sont inférieurs à ceux des Canadiens non autochtones.

Afin d'accroître et de contextualiser les renseignements anecdotiques et la recherche qualitative, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, maintenant Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) et Services aux Autochtones Canada (SAC), a commencé à élaborer des mesures quantitatives systématiques du bien-être des peuples des Premières Nations et des Inuit. La première de ces mesures était l'indice du développement humain (IDH) des Indiens inscrits, qui s'inspirait de l'IDH du Programme des Nations Unies pour le développement. L'IDH définit le bien-être en matière de niveau d'instruction, de revenu et d'espérance de vie. Il est utilisé depuis 1990 pour mesurer le bien-être dans environ 170 pays. Les analyses de l'IDH des Indiens inscrits de 1981 à 2001 ont révélé que le bien-être des Indiens inscrits avait augmenté mais demeurait inférieur à celui des autres Canadiens (Cooke et Beavon, 2007). Il semble toutefois ressortir de la preuve empirique que le bien-être est très variable entre communautés autochtones et qu'en conséquence l'IDH des Indiens inscrits brosse peut-être un portrait incomplet du bien-être. L'IBC a été créé pour remédier à la situation, à titre de complément communautaire de l'IDH des communautés des Premières Nations et des communautés inuites à l'échelle nationale et régionale.

L'indice a été modifié par rapport à l'IDH initial pour inclure le logement et l'activité sur le marché du travail, tous deux reconnus comme des indicateurs importants du bien-être socioéconomique des communautés des Premières Nations et inuites. De plus, l'espérance de vie a été retirée de l'indice puisqu'elle n'est pas disponible.

Les travaux novateurs de Robin Armstrong (2001) sur le bien-être des communautés des Premières Nations ont fourni des conseils méthodologiques aux promoteurs de l'IBC.

## **Méthode**

### **Définition de l'indice du bien-être des communautés**

L'indice du bien-être d'une communauté se présente sous la forme d'un chiffre sur une échelle de 0 à 100. Il est composé de données sur la scolarité, l'activité sur le marché

du travail, le revenu et les conditions de logement. Ces éléments sont décrits ci-dessous.

## 1. Scolarité

La composante scolarité se compose des 2 variables suivantes :

- études secondaires ou plus : proportion de la population d'une communauté âgée de 20 ans et plus qui possède au moins un diplôme d'études secondaires. Par souci de simplicité, cette proportion est souvent appelée dans ce document taux d'achèvement des études secondaires, même si elle comprend des personnes qui n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires mais qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires;
- études universitaires : proportion de la population d'une communauté âgée de 25 ans ou plus qui détient un diplôme universitaire (baccalauréat ou niveau supérieur).

La variable études secondaires ou plus a une pondération qui compte pour les 2 tiers de la composante scolarité, tandis que la variable études universitaires compte pour le dernier tiers.

## 2. Activité sur le marché du travail

La composante activité sur le marché du travail englobe les 2 variables également pondérées qui suivent :

- participation au marché du travail : proportion de la population âgée de 20 à 64 ans qui a participé au marché du travail durant la semaine ayant précédé le jour du recensement, c'est-à-dire la semaine de référence du recensement;
- emploi : proportion de la population active d'une communauté, âgée de 20 à 64 ans, qui était employée pendant la semaine de référence du recensement.

## 3. Revenu

La composante revenu de l'IBC est définie en fonction du revenu total par habitant, selon la formule suivante :

$$\text{Valeur du revenu} = \left( \frac{\text{Log}(\text{revenu par habitant}) - \text{Log}(2\,650 \$)}{\text{Log}(75\,000 \$) - \text{Log}(2\,650 \$)} \right) \times 100$$

La formule situe le revenu par habitant de chaque communauté en fonction d'un éventail théorique de revenu par habitant. Cela permet d'exprimer le revenu par

habitant en pourcentage, comme sont aussi présentées les autres composantes de l'indice. Un éventail de 2 000 \$ à 40 000 \$ a d'abord été choisi lors du calcul de l'indice en 2004. Toutefois, il a depuis été rajusté en fonction du Recensement de 2016 pour passer à une fourchette de 2 650 \$ à 75 000 \$. Cette fourchette a été choisie afin de correspondre à peu près aux revenus par habitant moyens les moins élevés et les plus élevés au sein des communautés canadiennes en 2016. Dans les rares cas où le revenu par habitant d'une communauté se situe à l'extérieur de cette fourchette, il a été recodé soit à 2 650 \$ ou à 75 000 \$ selon le cas. De plus, cette fourchette sera réévaluée à chaque cycle de l'IBC afin de vérifier si elle est toujours appropriée.

Il convient de noter que la formule convertit les montants du revenu par habitant en logarithmes. Ceci est fait pour tenir compte de la diminution de l'utilité marginale du revenu. Selon ce principe, les personnes qui se situent dans les tranches de revenu inférieures profiteront davantage d'un revenu additionnel que les personnes des tranches de revenu supérieures (Cooke, 2007, p. 29).

#### **4. Logement**

La composante logement comprend des indicateurs de quantité et de qualité, pondérés également :

- quantité de logements : la proportion de la population d'une communauté dont le logement n'est pas surpeuplé, donc qui ne compte pas plus d'une personne par pièce d'habitation;
- qualité du logement : la proportion de la population d'une communauté vivant dans des logements qui ne nécessitent pas de réparations majeures.

#### **Disponibilité des données**

Les valeurs de l'IBC ont été calculées pour les années 1981, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016. Par contre, les valeurs de 1986 n'ont pas été établies parce que les renseignements sur les conditions de logement n'ont pas été recueillis lors du recensement de 1986. Les valeurs de l'IBC calculées à partir des recensements de 1981, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 sont disponibles pour chaque communauté du Canada comptant une population d'au moins 65 habitants qui n'était pas une réserve partiellement dénombrée. Une réserve est considérée comme partiellement dénombrée si le dénombrement n'a pas été autorisé, s'il est incomplet ou si la qualité des données recueillies a été jugée insatisfaisante.

En outre, les valeurs des composantes de l'IBC, soit la scolarité, l'activité sur le marché du travail, le revenu et le logement sont disponibles pour toute communauté comptant au moins 40 ménages et 250 personnes.

## Définition de communauté

Les communautés sont définies en termes de subdivisions de recensement (SDR). Les SDR sont des municipalités ou des zones, comme les réserves autochtones, qui sont estimées équivalentes aux municipalités. À des fins de comparaison, dans cette étude, les communautés sont réparties selon les désignations communautés des Premières Nations, communautés inuites ou communautés non autochtones.

Les communautés des Premières Nations comprennent les SDR que RCAANC, SAC et Statistique Canada classent comme sur réserve, plus une sélection d'autres SDR du nord de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon qui sont associées à un groupe des Premières Nations et dont la population est importante.

Les SDR qui ne sont ni des communautés des Premières Nations ni des communautés inuites entrent dans la catégorie des communautés non autochtones. Il est important de noter que certaines communautés non autochtones ont une population autochtone nombreuse.

Les valeurs de l'IBC sont basées sur tous les résidents de la communauté puisque tous contribuent économiquement, socialement et culturellement aux communautés dans lesquelles ils vivent. Une étude fondée sur des données de 2006 (Penney et O'Sullivan, 2014) a montré que l'inclusion de résidents non autochtones dans les résultats de l'IBC des communautés autochtones avait peu d'impact sur les tendances générales de l'IBC. Néanmoins, les valeurs de certaines communautés individuelles ont été influencées par leurs populations non autochtones. Par conséquent, nous mettons en garde contre le fait de considérer les valeurs des communautés des Premières Nations ou inuites comme des mandataires de leurs résidents des Premières Nations ou inuits.

Il est également important de noter que d'autres utilisateurs de l'IBC peuvent choisir de classer les communautés d'une autre façon. On pourrait par exemple former une autre classe de communautés non autochtones comptant une population métisse nombreuse et en faire une catégorie de communautés métisses.

## Comparaison des valeurs de l'IBC au fil du temps

Cinq éléments compliquent la comparaison des valeurs de l'IBC au fil du temps. Ces éléments sont les suivants :

### 1. Inflation

En raison de l'inflation, la valeur d'un dollar décroît généralement dans le temps. Pour s'assurer que l'IBC mesure les changements réels du revenu plutôt que les effets de l'inflation, les données sur le revenu dans les recensements de 1981 à 2006 et de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 ont été ajustées au moyen de l'indice

des prix à la consommation. Étant donné que 2016 est l'année de référence pour les séries chronologiques de l'IBC, aucun ajustement n'a été nécessaire pour ces données sur le revenu.

## **2. Données manquantes**

Les données de certaines communautés sont manquantes pour les 7 cycles de l'IBC (1981, 1991, 1996, 2001, 2006, 2011 et 2016) ou pour certains d'entre eux. Comme il a été indiqué ci-dessus, il peut manquer des données pour une communauté pour une année donnée en raison de la non-participation au recensement, de données de qualité insuffisante ou de la taille insuffisante de la population. Cette variation dans le nombre de communautés par année de recensement devrait être prise en compte dans la comparaison des résultats de l'IBC au fil du temps.

## **3. Modification des limites des communautés**

Les limites d'une communauté peuvent changer entre les recensements. Une communauté peut, par exemple, fusionner avec une autre communauté, procéder à une subdivision pour former deux nouvelles communautés ou davantage, annexer une partie d'une autre communauté. En pareil cas, il peut s'avérer difficile de discerner la cause de la modification de la valeur de l'IBC de cette communauté entre 2 recensements. Si, par exemple, la valeur d'une communauté est passée de 70 en 1981 à 80 en 1991, ce changement pourrait être le résultat de choses différentes. Si ses limites ont été modifiées par l'annexion d'une partie d'une autre communauté, la nouvelle valeur de l'IBC pourrait être le produit d'un réel changement survenu dans le bien-être de la communauté originale, des meilleures conditions socioéconomiques du territoire annexé ou encore d'une combinaison des 2.

Les analyses fondées sur les données de 2016 ont révélé que les changements de limites avaient peu d'effet sur la moyenne nationale ou régionale des valeurs de l'IBC. Alors que les valeurs moyennes nationales et régionales peuvent être comparées en toute sécurité au fil du temps, les changements majeurs dans les limites peuvent toutefois avoir des répercussions importantes sur la comparabilité des communautés individuelles au fil du temps. De même, les analyses de sensibilité n'étaient fondées que sur 3 groupes de communautés : les Premières Nations, les Inuit et les autres communautés canadiennes. Tel qu'indiqué ci-dessus, les chercheurs peuvent décider de regrouper les communautés de différentes façons. On ne sait pas dans quelle mesure les changements de limites influencent les valeurs moyennes des différents groupes de communautés. Les chercheurs qui souhaitent comparer des communautés individuelles ou des groupes de communautés définis par l'utilisateur sur une période donnée sont encouragés à considérer les effets possibles des changements dans les limites.

## **4. Marge d'erreur de l'échantillonnage**

Les indices de l'IBC de 1981 à 2006 étaient fondés sur le long formulaire du recensement. Ces recensements ont été distribués à tous les ménages des Premières

Nations, inuits et des communautés éloignées et à un échantillon d'un cinquième des ménages des communautés non autochtones. L'indice de 2011 de l'IBC était fondé sur l'Enquête nationale auprès des ménages. Il a été distribué à tous les ménages des Premières Nations, inuits et des communautés éloignées et à un échantillon d'un tiers des ménages des communautés non autochtones mais il était de nature volontaire. Enfin, l'indice de 2016 de l'IBC est basé sur le long formulaire du recensement de 2016 qui a été distribué dans tous les ménages autochtones et les communautés éloignées, ainsi qu'à un échantillon d'un ménage sur 4 des communautés non autochtones. L'augmentation de l'échantillonnage par rapport aux cycles précédents a été introduite pour réduire le risque d'une participation moindre résultant de la nature volontaire de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Dans le cas d'une communauté choisie par échantillonnage, il est possible qu'une fluctuation (ou une absence de fluctuation) dans ses valeurs de l'IBC observées d'un cycle d'IBC à l'autre soit provoquée par une erreur d'échantillonnage. Il est difficile de définir les effets d'une telle erreur sur la valeur d'une communauté donnée lors d'une année donnée, quoique ces effets diminuent en général à mesure que la population d'une communauté augmente. On rappelle aux chercheurs qu'il importe d'interpréter les valeurs des communautés individuelles de l'IBC avec prudence et de mettre l'accent sur les tendances générales plutôt que sur les variations observées d'un cycle à l'autre.

Consultez le [rapport technique sur l'échantillonnage et la pondération, Recensement de la population, 2016](#) pour des renseignements plus détaillés sur les erreurs d'échantillonnage.

## **5. Modifications apportées aux questions relatives à la scolarité**

En 2006, Statistique Canada a changé les questions du recensement liées à la scolarité. Premièrement, la question unique qui était utilisée pour connaître le niveau de scolarité atteint a été remplacée par une série de questions. Statistique Canada a modifié le questionnaire pour « corriger un possible problème de sous-déclaration relative au diplôme d'études secondaires » (Statistique Canada, 2008). Deuxièmement, les questions sur la scolarité ont été reformulées pour s'axer sur les qualifications obtenues au niveau secondaire et aux niveaux supérieurs. Le niveau de scolarité atteint qui n'a pas mené à un titre de qualification, comme la fin des études primaires ou l'achèvement partiel des études secondaires ou de programmes postsecondaires, n'était plus enregistré.

Même si la scolarité est définie exactement de la même manière dans chacune des versions de l'IBC, il est possible que les changements à la méthodologie apportés en 2006 aient eu des répercussions sur la comparabilité des valeurs de scolarité. Précisément, ces changements ont peut-être causé une grande augmentation artificielle du taux moyen d'obtention du diplôme d'études secondaires dans les communautés non autochtones entre 2001 et 2006. Ce bond n'est pas apparu dans les valeurs moyennes des communautés des Premières Nations et inuites. Ainsi, les écarts en matière de scolarité entre les communautés autochtones et non autochtones

se sont élargis entre 2001 et 2006. Même s'il se peut que l'élargissement de l'écart en matière de scolarité entre 2001 et 2006 soit une abstraction statistique, il convient de noter que le rétrécissement de l'écart qui avait été observé avant 2001 n'est pas réapparu après 2006.

### **Avantages et limites de l'IBC**

L'IBC est un outil de recherche utile. Il a été utilisé pour examiner l'effet sur le bien-être d'une variété de facteurs, y compris l'isolement, la santé maternelle, l'inégalité des revenus et les traités (O'Sullivan, 2012 a; AANDC, 2012; O'Sullivan, 2012b; AANDC, 2013). Ce n'est qu'une des nombreuses façons de mesurer le bien-être et les utilisateurs doivent être conscients à la fois de ses avantages et de ses limites.

L'IBC a été conçu pour atteindre 4 objectifs de recherche :

- fournir individuellement aux communautés canadiennes une mesure agrégée, systématique et fiable du bien-être socioéconomique;
- illustrer les écarts entre le bien-être des communautés des Premières Nations et inuites et celui des communautés non autochtones;
- permettre le suivi du bien-être dans le temps;
- compléter d'autres recherches au niveau communautaire qui explorent les facteurs associés au bien-être.

Les concepteurs de l'IBC ont rapidement constaté que le recensement de la population était la seule source de données capable de répondre à ces besoins de recherche. Toutefois, l'utilisation du recensement et de l'Enquête nationale auprès des ménages impose également certaines limites à l'IBC.

Premièrement, les indicateurs de bien-être disponibles concernent principalement le bien-être socioéconomique. D'autres aspects tout aussi importants du bien-être ne sont pas abordés.

Les limites de l'IBC ont récemment été soulignées par le Bureau du vérificateur général (BVG) qui a indiqué que les composantes de l'indice sont des composantes importantes. Toutefois, le BVG a également mentionné qu'un portrait plus holistique du bien-être communautaire serait de placer l'IBC dans un tableau de bord plus large incluant d'autres indicateurs importants comme par exemple la santé et le langage. Pour plus d'informations, consultez le [rapport sur les écarts socio-économiques dans les réserves des Premières Nations](#).

On a maintes fois tenté de quantifier le bien-être et beaucoup d'indicateurs composites semblables à l'IBC ont été créés. Bien qu'aucun de ces indicateurs ne puisse répondre aux besoins de recherche qui ont dicté la conception de l'IBC, ils mettent en lumière une variété de facteurs qui constituent le bien-être global. Trois aspects fréquents du bien-être sont exclus de l'IBC : santé physique et émotionnelle, continuité culturelle et conservation de l'environnement.

On trouvera des descriptions et examens de certaines tentatives récentes et en cours pour mesurer le bien-être dans le [Programme des Nations Unies pour le développement](#) (non disponible en français) et le [Canadian Index of Well-being](#) (non disponible en français). [Sharpe \(1999\)](#) (PDF non disponible en français) et [Cooke \(2005\)](#) fournissent aussi des précisions sur les différentes mesures du bien-être.

Deuxièmement, les indicateurs utilisés par l'IBC ne reflètent peut-être pas pleinement les réalités économiques de certaines communautés des Premières Nations et inuites. Par exemple, bon nombre de communautés sont encore très engagées dans des activités économiques traditionnelles. De telles activités, bien qu'elles contribuent au bien-être matériel, peuvent ne pas être reflétées dans le revenu monétaire ou l'emploi rémunéré que représente l'IBC.

Troisièmement, les valeurs de l'IBC représentent l'expérience de chaque membre d'une communauté donnée et de nombreuses communautés autochtones ont des résidents non autochtones. La présence de résidents non autochtones dans les communautés des Premières Nations et inuites peut influencer sur les résultats globaux de l'IBC aux niveaux communautaire et régional.

Les communautés des Premières Nations ont des environnements socioculturels distincts et se trouvent dans des circonstances différentes de celles des communautés non autochtones. Bien que l'indice identifie les écarts entre ces 2 types de communautés, il ne vise pas à suggérer que les conditions dans les communautés non autochtones représentent un objectif auquel les communautés des Premières Nations devraient aspirer. Le lecteur est mis en garde contre de telles déductions. La comparaison des résultats de l'IBC pour les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones est utile dans la mesure où elle permet d'interpréter les tendances en matière de bien-être. Des recherches socioéconomiques plus approfondies sont nécessaires pour déterminer les principaux moteurs de ces tendances, ainsi que les répercussions de ces écarts sur les communautés des Premières Nations.

## Résultats

### Tendances nationales

#### Valeurs de l'IBC

La figure 1 représente les valeurs moyennes de l'IBC des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones entre 1981 et 2016.

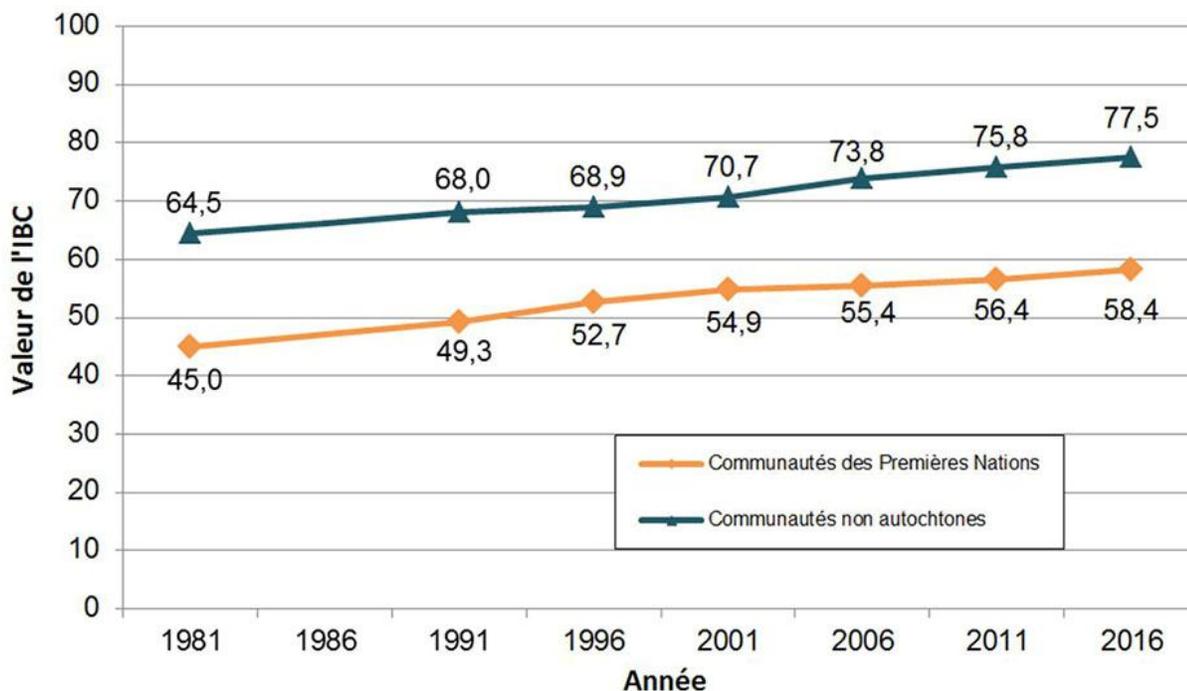
Au cours de cette période, les valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés des Premières Nations ont augmenté de 13,4 points, passant de 45 points en 1981 à 58,4 points en 2016. La récente valeur de 2016 représente une augmentation de 2 points par rapport aux 56,4 points enregistrés en 2011, ce qui représente la plus forte augmentation de la moyenne de l'IBC des Premières Nations depuis 2001.

En 2016, l'écart entre les valeurs moyennes de l'IBC des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones était considérable. Cette année-là, la valeur moyenne de l'IBC pour les communautés des Premières Nations était 19,1 points plus basse que la valeur moyenne des communautés non autochtones. Cet écart est légèrement plus étroit que celui enregistré en 1981.

Au cours des années 1990, la valeur moyenne de l'IBC pour les communautés des Premières Nations s'est améliorée un peu plus rapidement que la valeur moyenne des communautés non autochtones et l'écart s'est rétréci. La situation a changé entre 2001 et 2006, lorsque les communautés non autochtones ont connu une augmentation plus rapide de leur valeur moyenne que les communautés des Premières Nations, ce qui a entraîné un élargissement de l'écart entre les IBC. Voir l'annexe 1 pour une carte des valeurs de 2016 de l'IBC pour les communautés des Premières Nations.

Ce changement est peut-être en partie attribuable à une augmentation notable du taux d'achèvement des études secondaires dans les communautés non autochtones. Ce bond doit être interprété avec prudence. Les questions du recensement sur la scolarité ont été modifiées en 2006, ce qui a réduit la comparabilité des données de 2006 sur la scolarité avec les données des recensements précédents.

**Figure 1 : Valeurs moyennes de l'IBC au fil du temps, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

En plus des changements dans les valeurs moyennes de l'IBC, il est important d'examiner les changements dans les valeurs des communautés individuelles au fil du temps. Cela nous permet de faire la distinction entre un scénario où toutes les communautés connaissent une amélioration lente mais stable de leur bien-être et un scénario où les communautés connaissent des périodes erratiques de boom et de récession.

Par exemple, imaginons que le bien-être est mesuré dans seulement 2 communautés : communauté A et communauté B. En 1981, la communauté A avait un score de 0 et la communauté B avait un score de 100. La valeur moyenne pour ces 2 communautés en 1981 était donc de 50. En 2016, la valeur moyenne pour ces 2 communautés était encore de 50, ce qui suggère que le bien-être est demeuré stable pour ces communautés entre 1981 et 2016. Toutefois, lorsque les résultats des communautés individuelles sont examinés, il est constaté qu'en 2016, la communauté A avait une valeur de 100, tandis que le résultat de la communauté B avait chuté à 0. La tendance extrême de ces communautés à l'expansion et à l'effondrement a été masquée par l'uniformité de leur valeur moyenne au fil du temps.

Le tableau 1 présente la proportion des communautés ayant obtenu des valeurs de l'IBC qui ont augmenté ou qui sont demeurées stables au cours de chaque période de recensement.

Les valeurs de la plupart des communautés ont très peu changé d'un cycle à l'autre. Par conséquent, le nombre de communautés dont les valeurs diminuent par rapport à celles qui demeurent stables ou qui augmentent est influencé par la façon dont l'arrondissement est appliqué lorsque les changements d'un cycle à l'autre sont calculés. Les chiffres du tableau 1 ont été calculés à l'aide de la formule suivante, où la variation de 2011 à 2016 est utilisée à titre d'exemple :

- si la valeur de la différence entre l'IBC de 2016 et l'IBC de 2011 est supérieure ou égale à 0, cela signifie que la valeur est restée stable ou a augmenté;
- si la valeur de la différence entre l'IBC de 2016 et l'IBC de 2011 est inférieure à 0, cela signifie que la valeur a diminué.

Dans tous les types de communautés, seule une minorité de communautés a connu une baisse de la valeur de son IBC pour toutes les périodes de recensement examinées. Notamment, les résultats de l'IBC ont augmenté ou sont demeurés stables pour un plus grand nombre de communautés des Premières Nations que pour les communautés non autochtones entre 1991 et 1996, alors que c'était le contraire pour toutes les autres périodes de recensement.

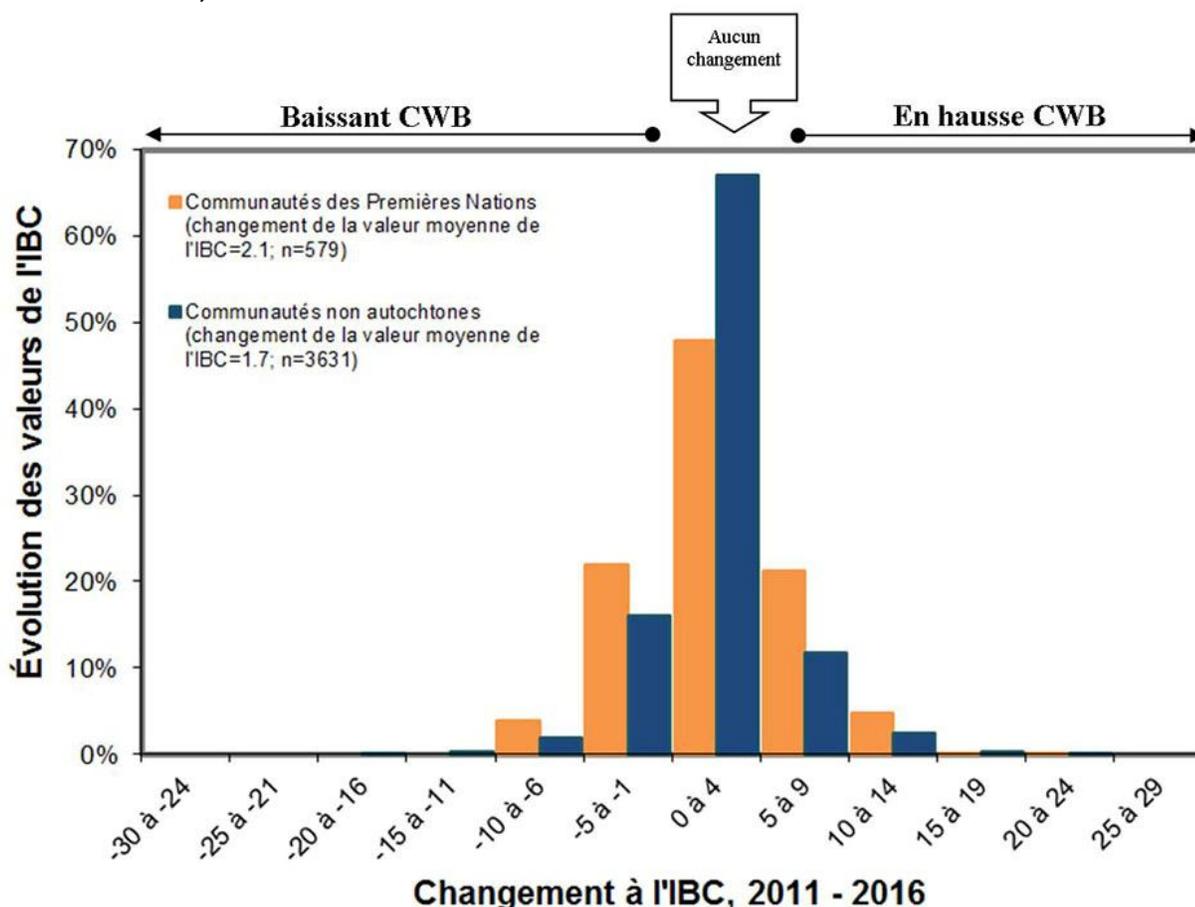
**Tableau 1 : Proportion des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones dont les valeurs de l'IBC sont demeurées stables ou ont augmenté, selon la période de recensement**

Période	Communautés dont l'IBC a augmenté ou est resté stable	
	Communautés des Premières Nations	Communautés non autochtones
<b>1981 à 1991</b>	76 % (280 sur 370)	90 % (3 980 sur 4 431)
<b>1991 à 1996</b>	82 % (388 sur 476)	71 % (3 129 sur 4 399)
<b>1996 à 2001</b>	71 % (368 sur 518)	82 % (3 000 sur 3 647)
<b>2001 à 2006</b>	62 % (350 sur 566)	90 % (3 415 sur 3 786)
<b>2006 à 2011</b>	63 % (345 sur 550)	81 % (3 040 sur 3 745)
<b>2011 à 2016</b>	74 % (430 sur 579)	82 % (2 964 sur 3 631)

Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Ces résultats suggèrent qu'entre 1981 et 2016, une amélioration lente mais stable était typique pour la majorité des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones. La figure 2 fournit des preuves supplémentaires à cet effet et démontre que très peu de communautés ont fluctué de plus de 10 points entre 2011 et 2016.

**Figure 2 : Évolution des valeurs de l'IBC pour chaque Première Nation et chaque communauté non autochtone, 2011 à 2016**



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages, 2011 et Recensement de la population, 2016.

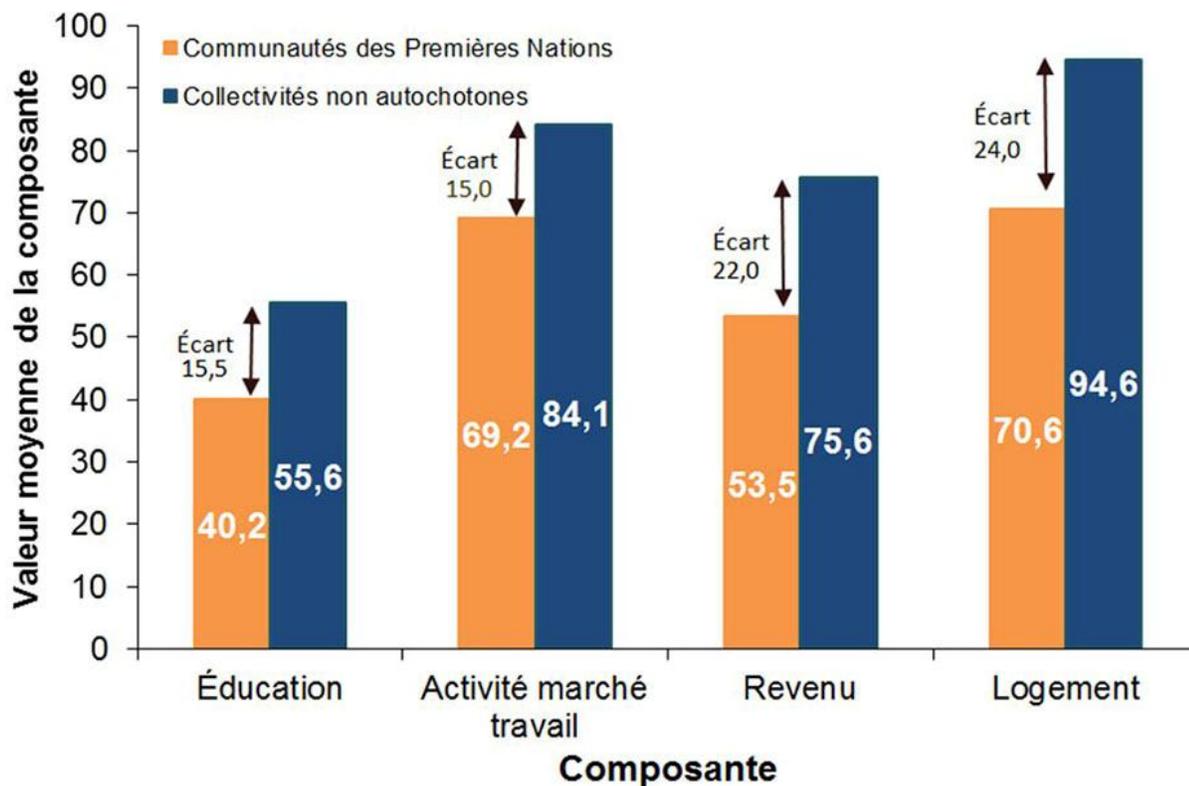
### Les composantes de l'IBC

L'IBC est formé de 4 composantes : la scolarité, l'activité sur le marché du travail, le revenu et le logement. Les valeurs de chaque élément varient de 0 à 100. Entre 1981 et 2016, toutes les communautés ont observé une augmentation de leurs valeurs pour la scolarité, l'activité sur le marché du travail, le revenu et le logement. Tant pour les communautés des Premières Nations que pour les communautés non autochtones, les valeurs de l'IBC pour les composantes scolarité et revenu ont connu le plus grand changement au cours de cette période de 35 ans, tandis que les composantes activité sur le marché du travail et logement ont fluctué légèrement et n'ont connu que des gains marginaux avec le temps.

La figure 3 montre le maintien des écarts à des degrés variables entre les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones pour chacune des composantes en 2016. Les écarts pour l'éducation et l'activité sur le marché du travail étaient plus étroits que les écarts pour le revenu et le logement.

Dans la figure 3 ci-dessous, les écarts ont été calculés en utilisant des nombres non arrondis plutôt que ceux arrondis au 10e de la figure.

**Figure 3 : Valeurs et écarts des composantes, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2016.

Chaque composante de l'IBC a connu des changements au fil du temps.

### Scolarité

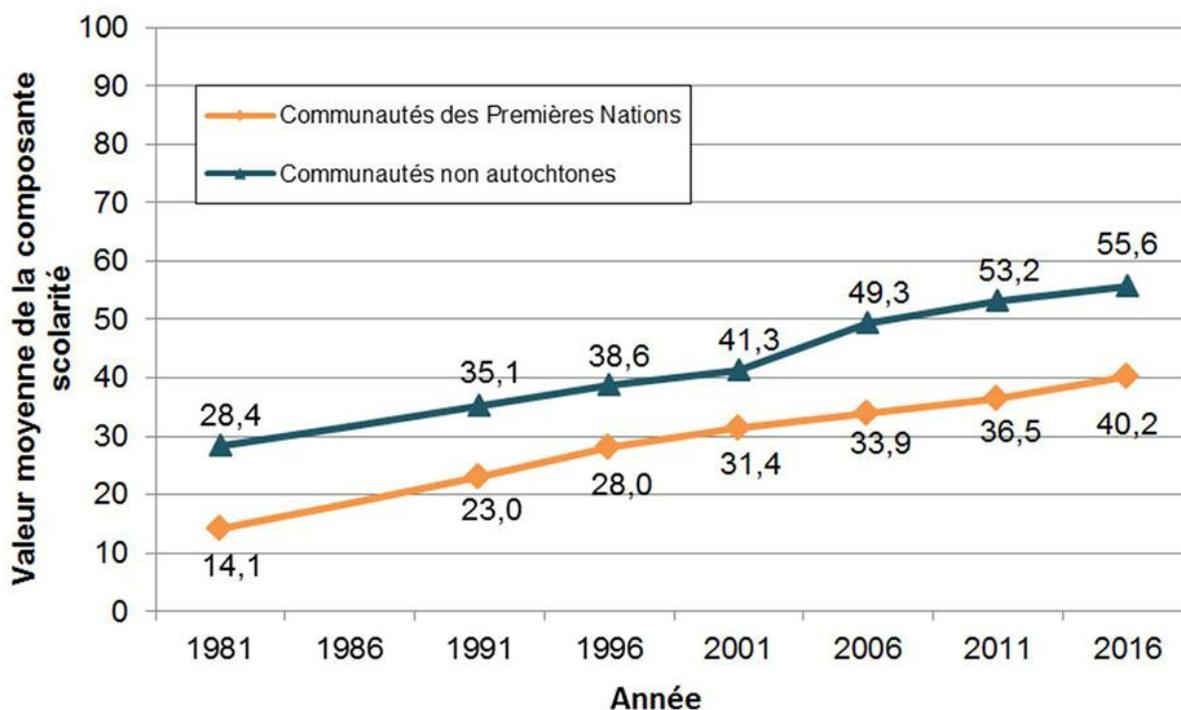
La composante scolarité a représenté la plus grande variation dans les valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés des Premières Nations entre 1981 et 2016. Au cours de cette période de 35 ans, la valeur moyenne pour la scolarité a augmenté de 26,1 points, passant de 14,1 points en 1981 à 40,2 points en 2016 (figure 4). Cette croissance est substantielle et comparable à celle de 27,2 points enregistrée pour les communautés non autochtones. L'examen des périodes de recensement les plus récentes montre que cette croissance s'est poursuivie. Entre 2011 et 2016, la valeur moyenne pour la scolarité des communautés des Premières Nations a augmenté de 3,7 points, comparativement à une augmentation de 2,4 points pour les communautés non autochtones.

Dans ce contexte, l'écart de scolarité est demeuré relativement stable entre les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones au cours des dernières années. En 2016, l'écart en matière de scolarité entre ces 2 types de communautés était de 15,5 points, ce qui est un peu plus étroit que l'écart de 16,7 points signalé en 2011.

Les données historiques indiquent un rétrécissement de l'écart entre 1981 et 2001. Au cours de cette période, l'écart en matière de scolarité entre les Premières Nations et les communautés non autochtones s'est réduit lentement, d'environ 1 point tous les 5 ans.

Ensuite, entre 2001 et 2006, l'écart s'est creusé, comme résultat d'une augmentation importante des valeurs de la scolarité pour les communautés non autochtones. Comme mentionné plus haut, cette augmentation doit être interprétée avec prudence car les questions du recensement sur l'éducation avaient changé.

**Figure 4 : Valeurs moyennes en matière de scolarité, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

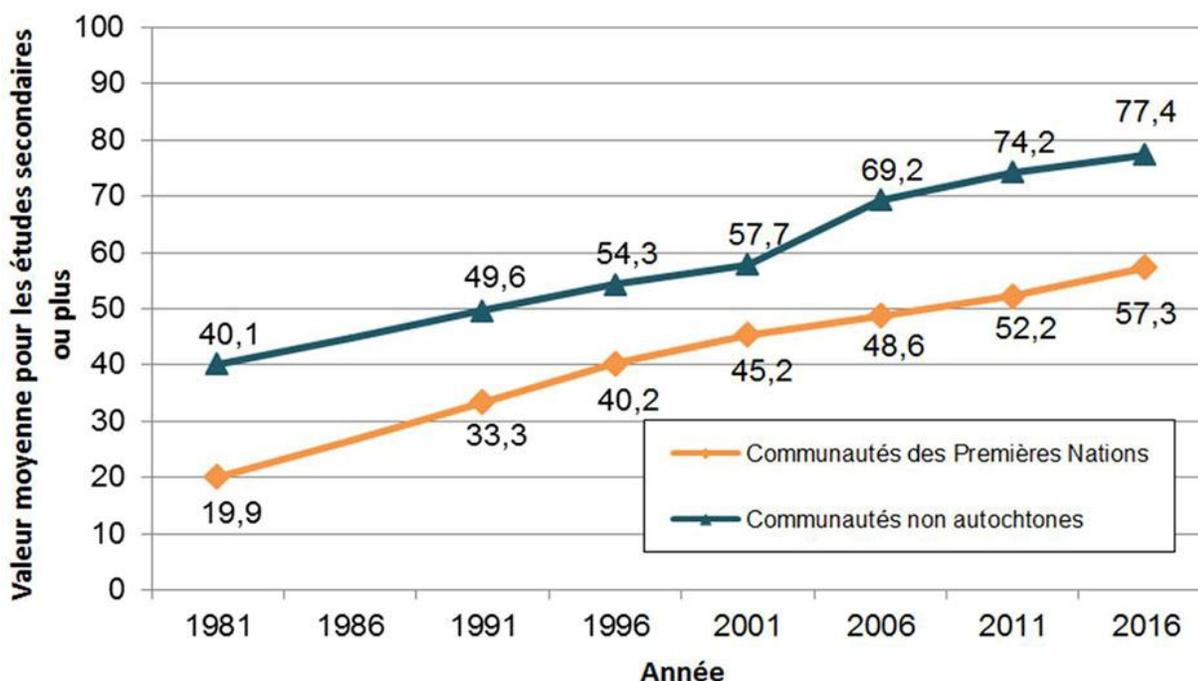
### **Sous-composantes de la scolarité : études secondaires ou plus et études universitaires**

Les figures 5 et 6, respectivement, illustrent les changements dans les 2 sous-composantes qui sont combinées pour calculer la valeur de scolarité : études secondaires ou plus et études universitaires.

Entre 1981 et 2016, la valeur moyenne de la sous-composante études secondaires ou plus des communautés des Premières Nations a augmenté de 37,4 points (figure 5). Cette croissance est presque identique à celle des communautés non autochtones (37,3 points). Les valeurs moyennes de la sous-composante études secondaires ou plus des périodes de recensement les plus récentes sont également remarquables. Entre 2011 et 2016, les communautés des Premières Nations ont connu une augmentation de 5,1 points de leur valeur pour cette sous-composante, tandis que la valeur moyenne des communautés non autochtones a augmenté de 3,2 points.

Bien que ces valeurs récentes de la sous-composante études secondaires ou plus puissent indiquer un rétrécissement de l'écart, celui-ci demeure important. En 2016, 20,1 points se situaient entre la valeur de la sous-composante études secondaires ou plus des communautés des Premières Nations et celle des communautés non autochtones, ce qui représente un écart presque identique à celui observé en 1981 (20,2 points).

**Figure 5 : Valeurs moyennes de la sous-composante études secondaires ou plus, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**

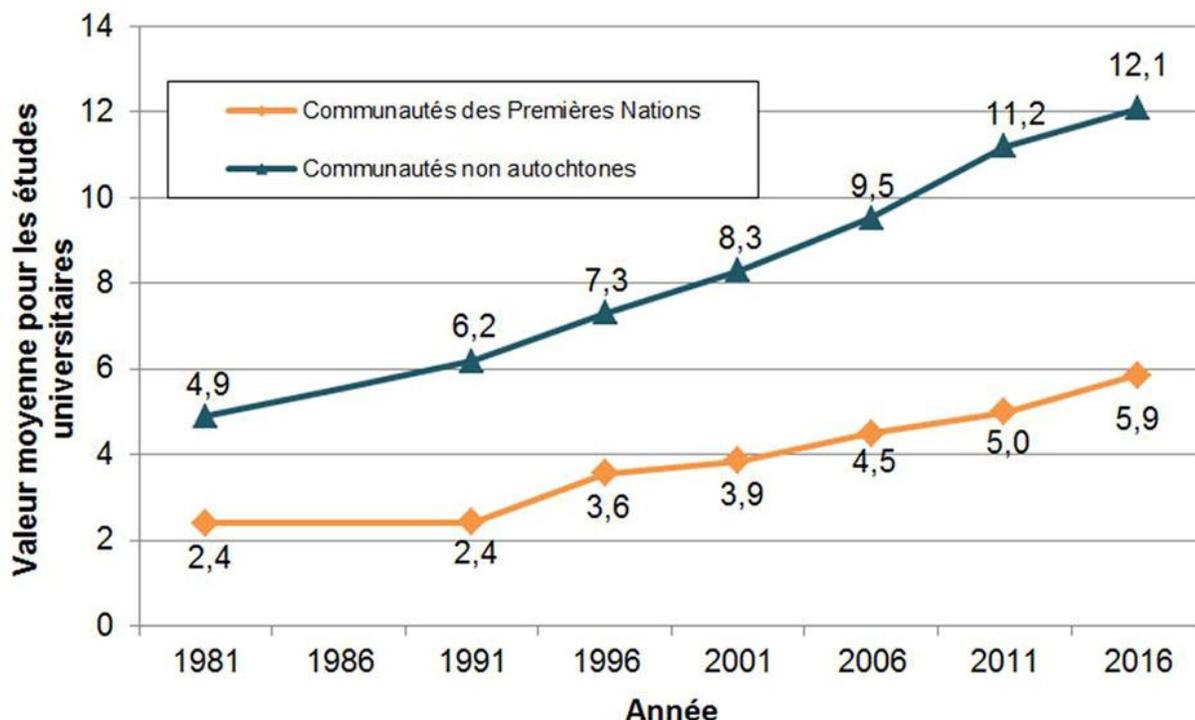


Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Comme l'illustre la figure 6, les valeurs moyennes de la sous-composante études universitaires des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones n'ont augmenté que de 0,9 point entre 2011 et 2016. Pour les communautés des Premières Nations, cette croissance représente la plus forte augmentation des valeurs moyennes de la sous-composante études universitaires depuis les années 1990. Comparativement, pour les communautés non autochtones, cette légère augmentation représente la plus faible croissance entre les 2 périodes de recensement examinées.

L'écart le plus important entre les valeurs moyennes de la sous-composante études universitaires des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones était de 6,2 points, ce qui a été observé en 2011 et plus récemment en 2016. Cet écart représente l'écart le plus important entre ces 2 types de communautés observé au cours des 35 années étudiées. En 2016, l'écart entre les valeurs moyennes de la sous-composante études universitaires de l'IBC a plus que doublé par rapport à 1981 (2,5 points).

**Figure 6 : Valeurs moyennes de la sous-composante études universitaires de l'IBC, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

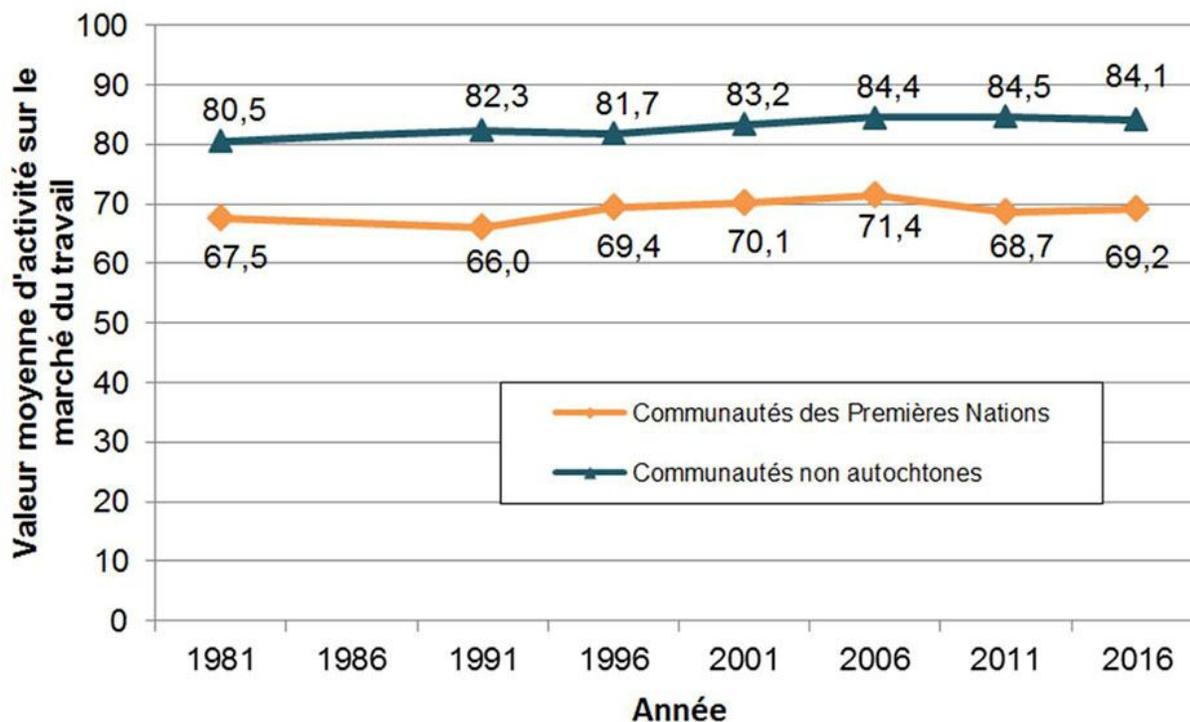
## Activité sur le marché du travail

Entre 1981 et 2016, la valeur moyenne d'activité sur le marché du travail des communautés des Premières Nations est demeurée relativement stable. Comme l'illustre la figure 7, la valeur moyenne a augmenté de quelques points au cours des années 1990 et au début des années 2000 mais entre 2006 et 2016 cette légère croissance s'est ralentie.

Cette baisse de la valeur moyenne d'activité sur le marché du travail des communautés des Premières Nations en 2006 et en 2011 mérite un examen plus approfondi. Des recherches antérieures indiquent que les peuples autochtones du Canada ont été plus touchés par le ralentissement économique en 2008 (Usalcas, 2011, Statistique Canada, 2009).

Cette recherche n'a été menée qu'à l'extérieur des réserves mais il est raisonnable de soupçonner que les membres des Premières Nations vivant dans les réserves ont été touchés au moins de la même façon. La baisse de la valeur moyenne de l'activité sur le marché du travail en 2006 et en 2011 pour les communautés des Premières Nations pourrait donc refléter l'impact du ralentissement de 2008. De plus, il est intéressant de noter qu'entre 2011 et 2016, la valeur moyenne de l'activité sur le marché du travail des communautés des Premières Nations a montré des signes de reprise semblables à ceux de 1996, mais toujours inférieurs au sommet atteint en 2006. Dans ce contexte, l'écart de l'activité sur le marché du travail entre les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones n'a pas beaucoup changé récemment, bien qu'il soit intéressant de noter que l'écart en 2016 était de 2 points supérieur à ce qu'il était en 1981.

**Figure 7 : Valeurs moyennes de l'activité sur le marché du travail, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### **Sous-composantes de l'activité sur le marché du travail : participation au marché du travail et emploi**

Les figures 8 et 9, respectivement, illustrent l'évolution des 2 sous-composantes de la valeur d'activité sur le marché du travail : participation au marché du travail et emploi.

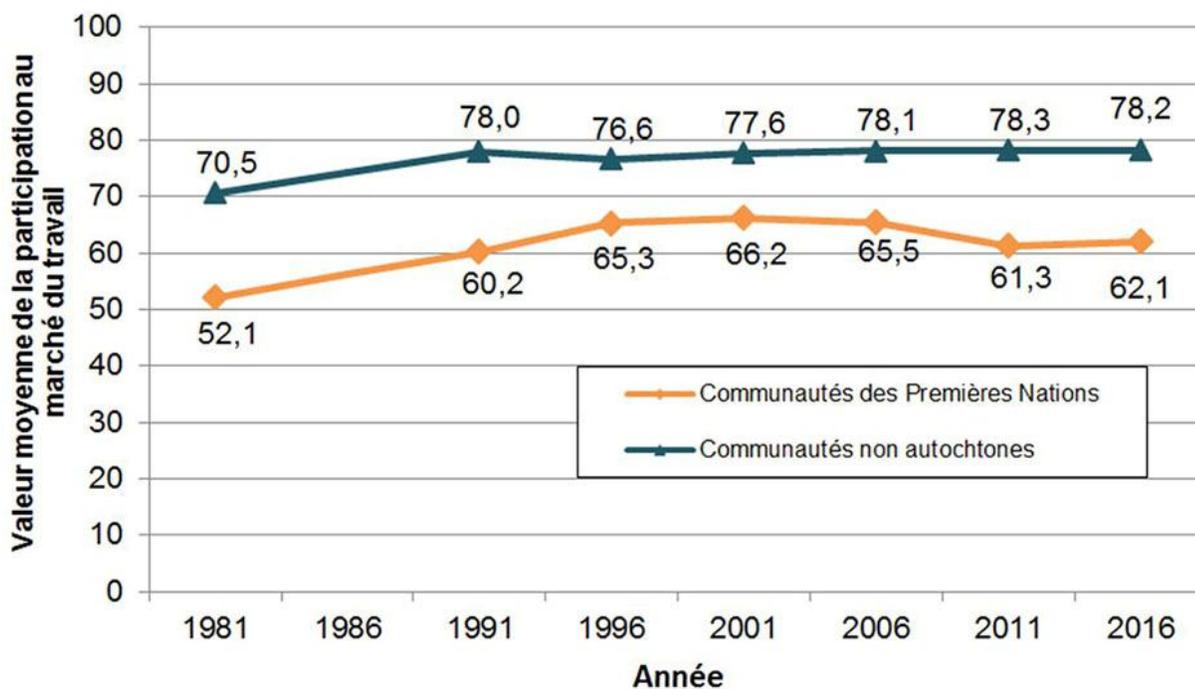
La valeur moyenne de participation au marché du travail des communautés des Premières Nations a fluctué légèrement au cours des 35 années étudiées et la valeur de 2016 était de 10 points supérieure à celle observée en 1981.

Cette hausse du taux de participation est principalement attribuable à la croissance observée au début de la période, soit entre 1981 et 1991. Cette croissance a été suivie d'une période de stabilité qui s'est terminée en 2006 lorsque la valeur moyenne de participation au marché du travail des communautés des Premières Nations a commencé à diminuer. La valeur moyenne n'est pas revenue à son niveau de 2006.

L'écart de participation au marché du travail a également connu des changements marginaux. La valeur moyenne de 2016 représente un léger rétrécissement de l'écart qui correspond aux gains récents de participation au marché du travail observés dans les communautés des Premières Nations.

En 2016, 16,1 points séparaient les valeurs de participation au marché du travail des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones.

**Figure 8 : Valeurs moyennes de la participation au marché du travail, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



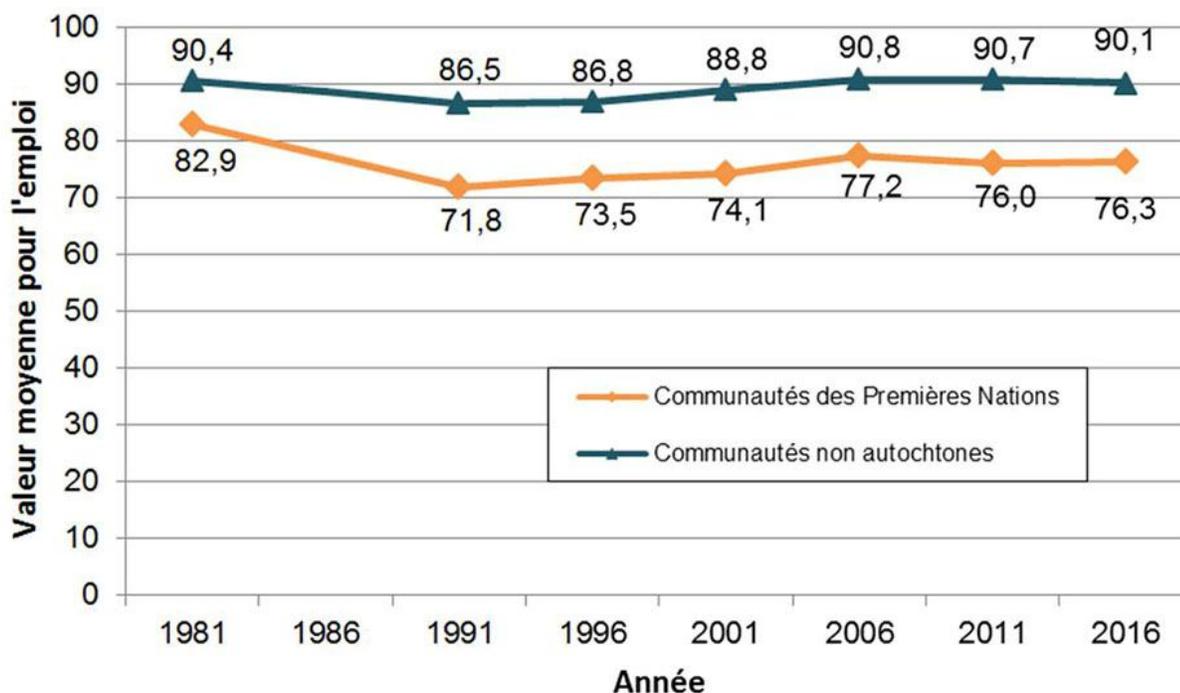
Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Tant les communautés des Premières Nations que les communautés non autochtones ont connu une baisse de leur valeur moyenne d'emploi entre 1981 et 1991 (figure 9). Bien que la valeur moyenne d'emploi des communautés des Premières Nations se soit améliorée constamment entre 1991 et 2006, en 2016, elle n'avait pas encore atteint un niveau comparable à ce qui avait été observé en 1981.

En 2016, la valeur de participation au marché du travail des communautés des Premières Nations était de 76,3 points, comparativement à 82,9 points en 1981.

Comme l'illustre la figure 9, l'écart dans l'emploi entre les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones s'est élargi en 1991 et est demeuré relativement stable depuis, fluctuant entre 13 et 14 points au cours des cycles subséquents de l'IBC.

**Figure 9 : Valeurs moyennes de l'emploi de l'IBC, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

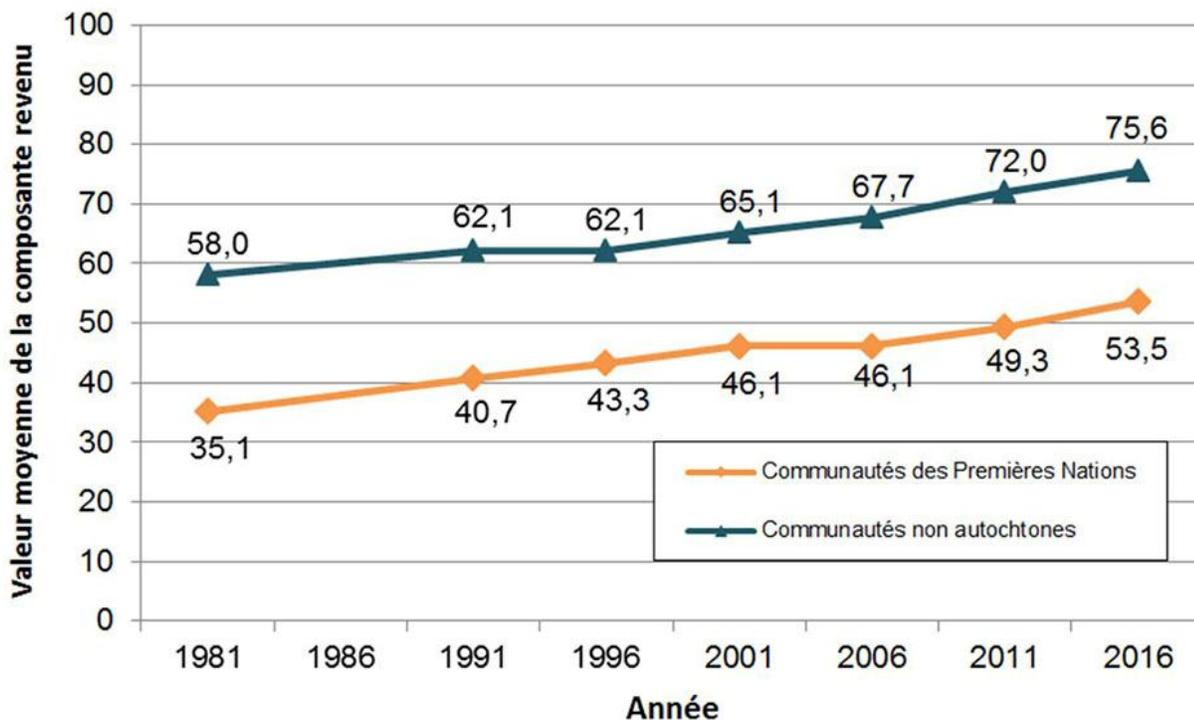
## Revenu

Entre 1981 et 2016, la composante revenu a connu la deuxième plus forte croissance parmi les 4 composantes de l'IBC. La valeur moyenne pour le revenu des communautés des Premières Nations a augmenté de 18,3 points au cours de cette période de 35 ans (figure 10). La croissance a été parallèle à l'augmentation de 17,6 points de la valeur moyenne pour le revenu des communautés non autochtones. Cette tendance à long terme demeure constante depuis le dernier cycle de l'IBC.

Entre 2011 et 2016, la valeur moyenne pour le revenu des communautés des Premières Nations a augmenté de 4,1 points, tandis que la valeur correspondante des communautés non autochtones a augmenté de 3,6 points.

Cette croissance constante de la valeur de revenu des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones a fait en sorte que l'écart de revenu est demeuré pratiquement inchangé au fil des ans. En 2016, 22,1 points séparaient les valeurs moyennes pour le revenu des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones. Cet écart est semblable en taille aux écarts de revenu observés en 1981 et en 2011.

**Figure 10 : Valeurs moyennes pour le revenu, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

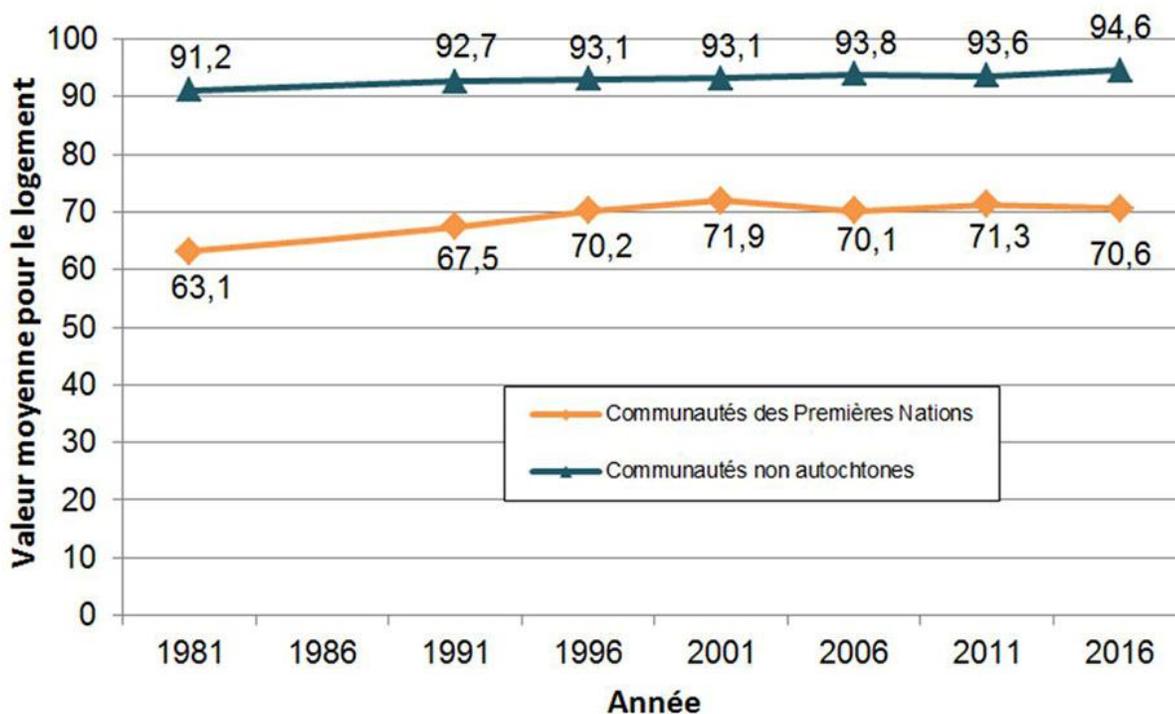
## Logement

À l'exception d'une croissance modérée au cours des années 1980 et au début des années 1990, les valeurs du logement des communautés des Premières Nations sont demeurées relativement constantes depuis 1996. Comme l'illustre la figure 11, la valeur moyenne pour le logement des communautés des Premières Nations était de 70,6 points en 2016, ce qui représente une augmentation de 7,5 points par rapport à la moyenne de 63,1 points enregistrée en 1981. Une grande partie de cette croissance est attribuable aux modestes améliorations apportées à la valeur moyenne pour le logement au cours des années 1980 et 1990. Entre 2001 et 2016, la valeur moyenne pour le logement des communautés des Premières Nations a très peu changé.

Les valeurs stables observées après 2001 se sont traduites par un écart de la valeur du logement de près de 20 points entre les 4 derniers cycles de l'indice (2001 à 2016).

En 2016, il y avait un écart de 24 points pour la valeur du logement entre les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones, ce qui représente une légère hausse de 1,6 point par rapport à l'écart observé en 2011.

**Figure 11 : Valeurs moyennes pour le logement, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

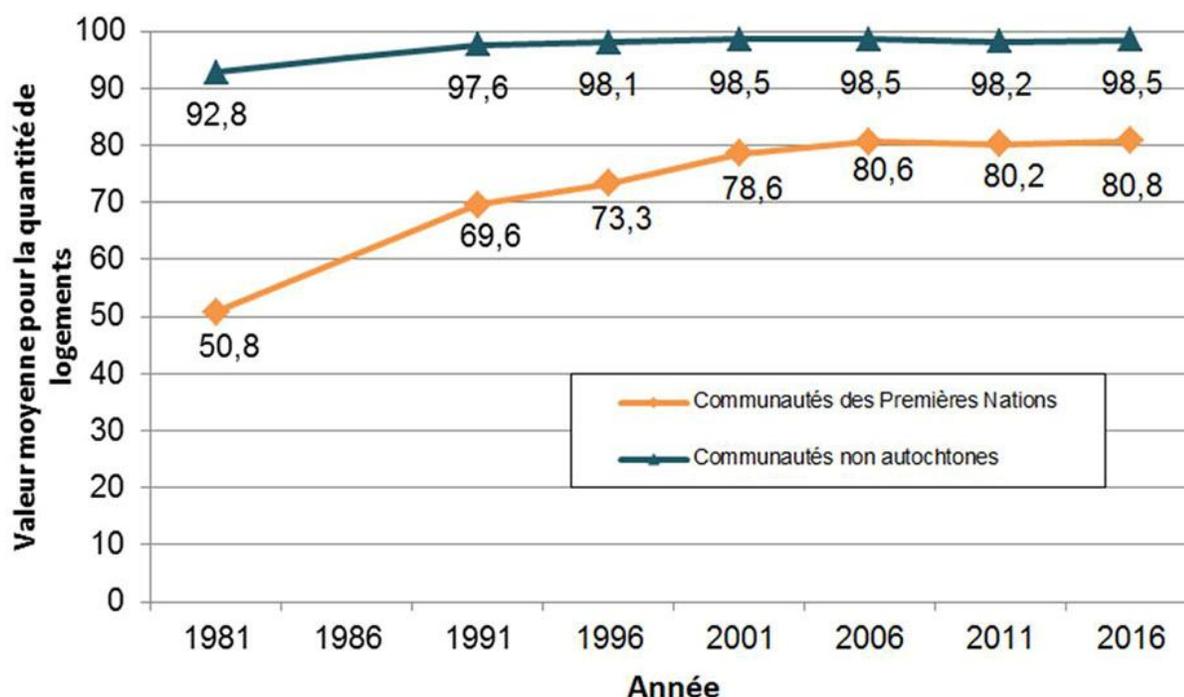
### Sous-composantes du logement : quantité et qualité

Deux sous-composantes contribuent à la valeur de logement de l'IBC : quantité de logements (non surpeuplés) et qualité du logement (ne nécessitant pas de réparations majeures). Les figures 12 et 13 illustrent leur impact sur la valeur du logement de l'IBC pour les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones au cours des 35 années examinées. Entre 1981 et 2016, les communautés des Premières Nations ont connu une augmentation substantielle de 29,9 points de leur valeur moyenne pour la sous-composante quantité de logements. Par contre, au cours de la même période, leur valeur moyenne pour la sous-composante qualité du logement a diminué de 14,9 points. Comme ces sous-composantes sont pondérées également, ces lignes de tendance ont eu des impacts opposés sur la valeur globale du logement, ce qui peut expliquer pourquoi elle est demeurée si stable.

Entre 1981 et 2016, l'augmentation de la valeur moyenne de la sous-composante quantité de logements dans les communautés des Premières Nations a suffi pour réduire considérablement l'écart entre les valeurs de logement de l'IBC. En 2016, il y avait un écart de 17,8 points entre la valeur moyenne de la sous-composante quantité de logements des communautés des Premières Nations et celle des communautés non autochtones, soit une réduction de 24,3 points par rapport à l'écart de 42,1 points observé en 1981. Toutefois, une grande partie de cet écart s'est rétréci avant 2006 et il est resté assez stable depuis.

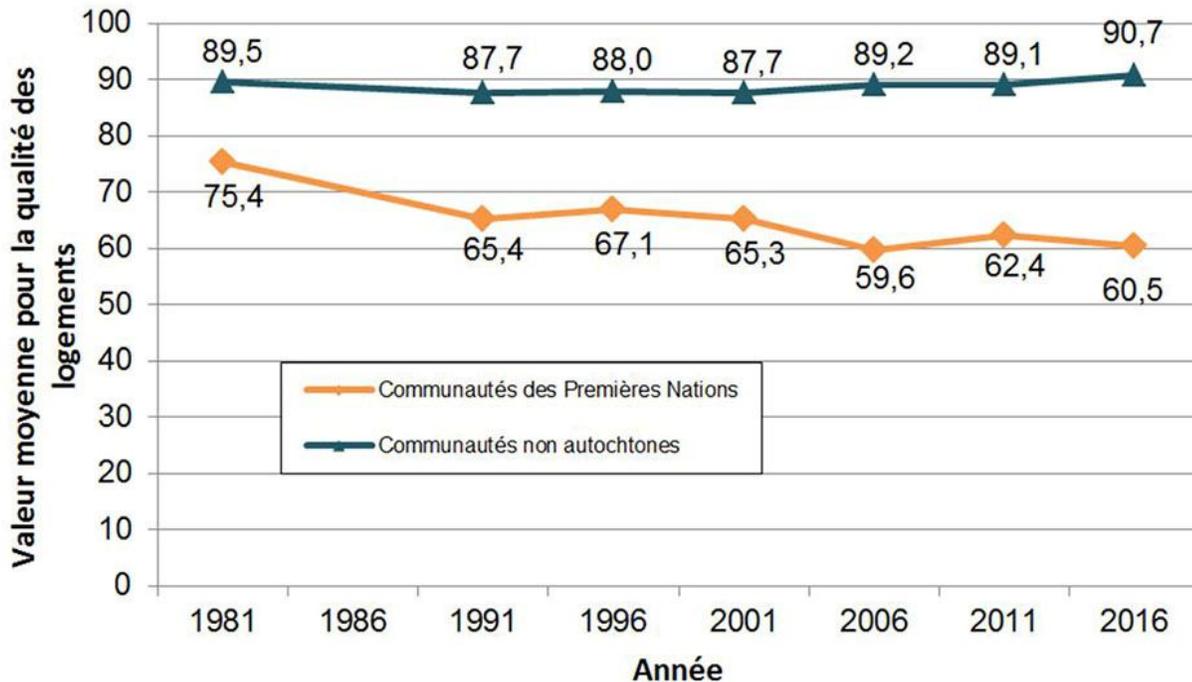
La stabilité relative de la valeur moyenne de la sous-composante qualité du logement des communautés non autochtones et la tendance à la baisse observée dans les communautés des Premières Nations ont contribué à creuser l'écart de la valeur de la sous-composante qualité du logement au cours des 35 dernières années. En 2016, un écart de 30,2 points séparait les valeurs moyennes de la sous-composante qualité du logement des communautés des Premières Nations et des communautés non autochtones, ce qui représente une augmentation de 16,1 points de l'écart depuis 1981.

**Figure 12 : Valeurs moyennes de la sous-composante quantité de logements (non surpeuplés), communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

**Figure 13 : Valeurs moyennes de la sous-composante qualité du logement (ne nécessitant pas de réparations majeures), communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Variations dans les valeurs et les écarts des composantes de l'IBC

Le tableau 2 ci-dessous présente un examen des tendances des composantes de l'IBC dans les différents types de communautés et souligne le temps nécessaire aux changements des valeurs moyennes de l'IBC pour influencer sur les écarts correspondants. En outre, le tableau fournit un résumé des composantes de l'IBC, y compris les changements des valeurs moyennes et des écarts.

La colonne changements aux valeurs fait référence aux changements intervenus dans le temps sur les valeurs de l'IBC des communautés des Premières Nations. La colonne Changements aux écarts présente l'évolution dans le temps des écarts entre les valeurs de l'IBC des communautés des Premières Nations et celles des non-autochtones. Les écarts dans le tableau 2 sont relatifs aux communautés non autochtones et sont basés sur des chiffres non arrondis.

**Tableau 2 : Variations et écarts dans les valeurs des composantes et des sous-composantes de l'IBC des communautés des Premières Nations pour 2016, 1981 à 2016 et 2011 à 2016.**

Composante de l'IBC	Écart en 2016	Changements aux valeurs		Changements aux écarts	
		1981 à 2016	2011 à 2016	1981 à 2016	2011 à 2016
<b>Scolarité</b>	15,5	Hausse de 26,1	Hausse de 3,7	Accru de 1,2	Réduit de 1,2
<b>Études secondaire ou plus</b>	20,1	Hausse de 37,4	Hausse de 5,1	Réduit de 0,1	Réduit de 1,9
<b>Études universitaires</b>	6,2	Hausse de 3,5	Hausse de 0,9	Accru de 3,7	Aucun changement
<b>Activité sur le marché du travail</b>	15,0	Hausse de 1,6	Hausse de 0,5	Accru de 2,0	Réduit de 0,9
<b>Participation</b>	16,1	Hausse de 10,0	Hausse de 0,8	Réduit de 2,3	Réduit de 0,8
<b>Emploi</b>	13,8	Baisse de 6,7	Hausse de 0,2	Accru de 6,3	Réduit de 0,9
<b>Revenu</b>	22,1	Hausse de 18,3	Hausse de 4,1	Réduit de 0,7	Réduit de 0,6
<b>Logement</b>	24,0	Hausse de 7,5	Baisse de 0,7	Réduit de 4,1	Accru de 1,6
<b>Quantité</b>	17,8	Hausse de 29,9	Hausse de 0,6	Réduit de 24,3	Réduit de 0,2
<b>Qualité</b>	30,2	Baisse de 14,9	Baisse de 1,9	Accru de 16,1	Accru de 3,5

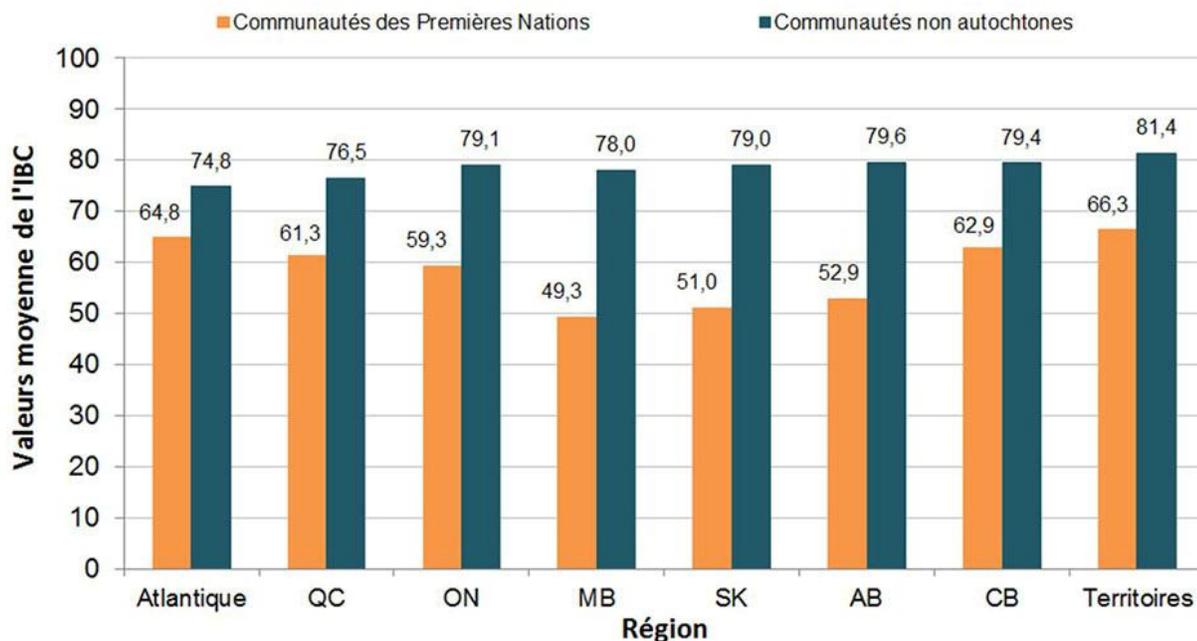
Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

## Tendances régionales

### L'IBC par région

Les valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés des Premières Nations varient selon les régions (figure 14). En 2016, les communautés des Premières Nations dans les territoires ont obtenu la valeur moyenne la plus élevée de l'IBC, tandis que les communautés des Premières Nations situées dans les provinces des Prairies (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) ont obtenu la valeur moyenne la plus faible. Les communautés des Premières Nations des provinces des Prairies ont également connu l'écart le plus important pour la valeur moyenne de l'IBC par rapport à leurs homologues non autochtones. En 2016, l'écart de l'IBC était le plus faible dans la région de l'Atlantique.

**Figure 14 : Valeurs moyennes de l'IBC par région, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 2016**



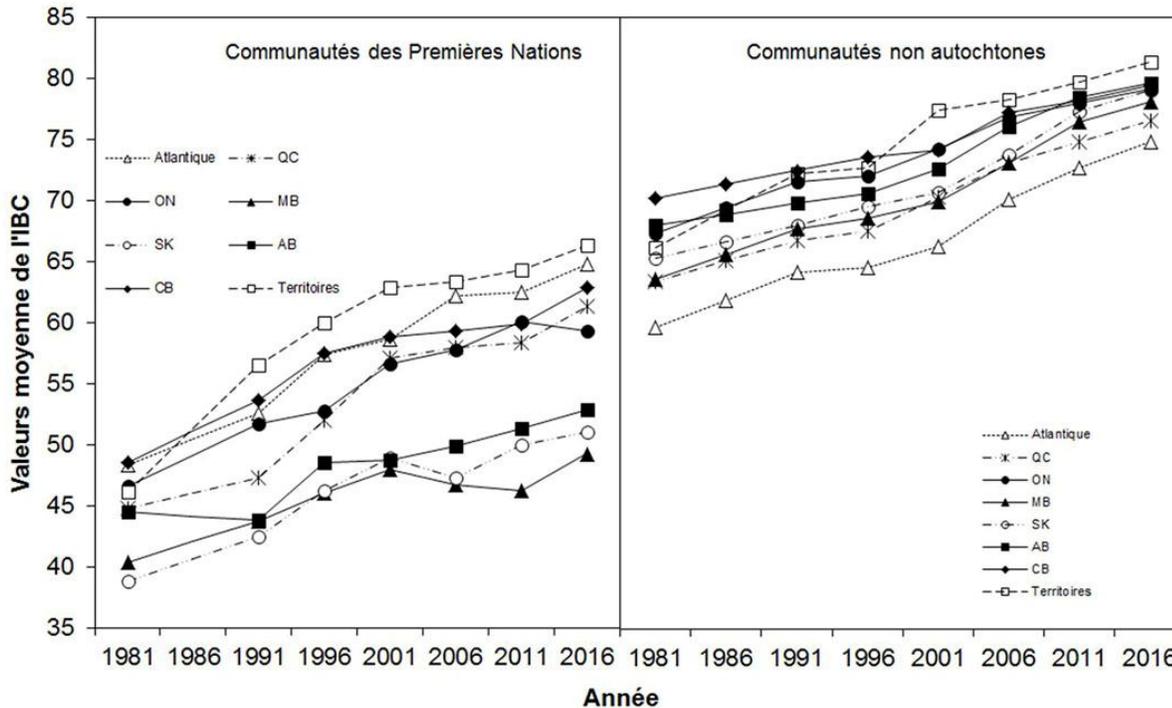
Source: Statistics Canada, Census of Canada, 2016.

Un examen plus approfondi de ces valeurs régionales de l'IBC au fil du temps révèle plusieurs points clés.

Les changements principaux peuvent être résumés ainsi :

- en 2011, les communautés des Premières Nations de certaines régions avaient atteint une valeur moyenne de l'IBC comparable aux valeurs observées pour certaines communautés non autochtones aussi récemment qu'en 1996;
- la variabilité régionale continue d'être plus grande dans les communautés des Premières Nations que dans les communautés non autochtones;
- le désavantage relatif des communautés des Premières Nations des Prairies s'est accru au fil du temps, particulièrement entre 2001 et 2006; les communautés des Premières Nations du Manitoba et de la Saskatchewan ont connu une baisse de leurs valeurs moyennes de l'IBC;
- les communautés des Premières Nations de la Saskatchewan se sont améliorées légèrement plus que les communautés des Premières Nations des autres régions. Une croissance comparable n'a pas été observée dans les communautés des Premières Nations du Manitoba;
- à l'exception de l'Ontario, entre 2011 et 2016, toutes les communautés des Premières Nations ont connu une légère hausse de leurs valeurs moyennes de l'IBC. La légère baisse des valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés des Premières Nations de l'Ontario s'explique par le dénombrement incomplet de 21 communautés des Premières Nations de l'Ontario en 2011;
- les communautés des Premières Nations du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont connu les plus fortes augmentations.

**Figure 15 : Valeurs moyennes de l'IBC par région, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 1981 à 2016**



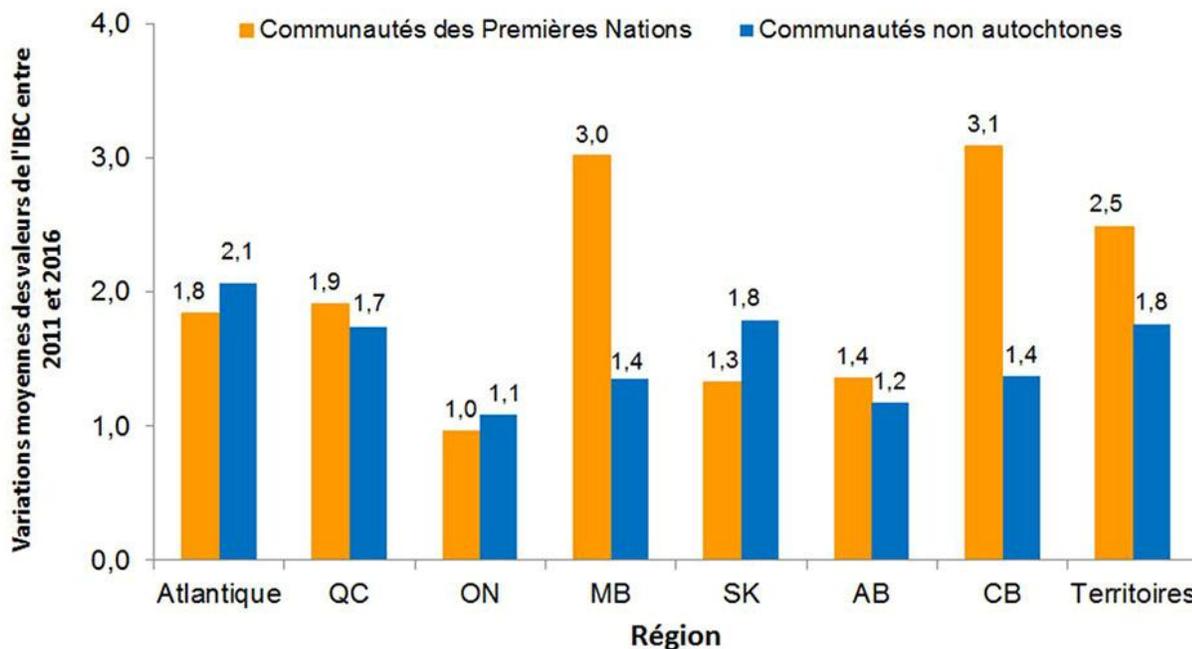
Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

### Variations régionales récentes, 2011 à 2016

Les valeurs moyennes de l'IBC pour les cycles de 2011 et 2016 ont également été examinées afin d'explorer les variations récentes dans les régions.

Les communautés des Premières Nations situées dans toutes les régions ont connu une augmentation de leurs valeurs moyennes de l'IBC. Cette croissance a été plus prononcée dans les communautés des Premières Nations situées dans les régions de la Colombie-Britannique et du Manitoba, tandis que les communautés des Premières Nations de la région de l'Ontario ont connu le moins de variations.

**Figure 16 : Variations moyennes des valeurs de l'IBC dans les régions, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 2011 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

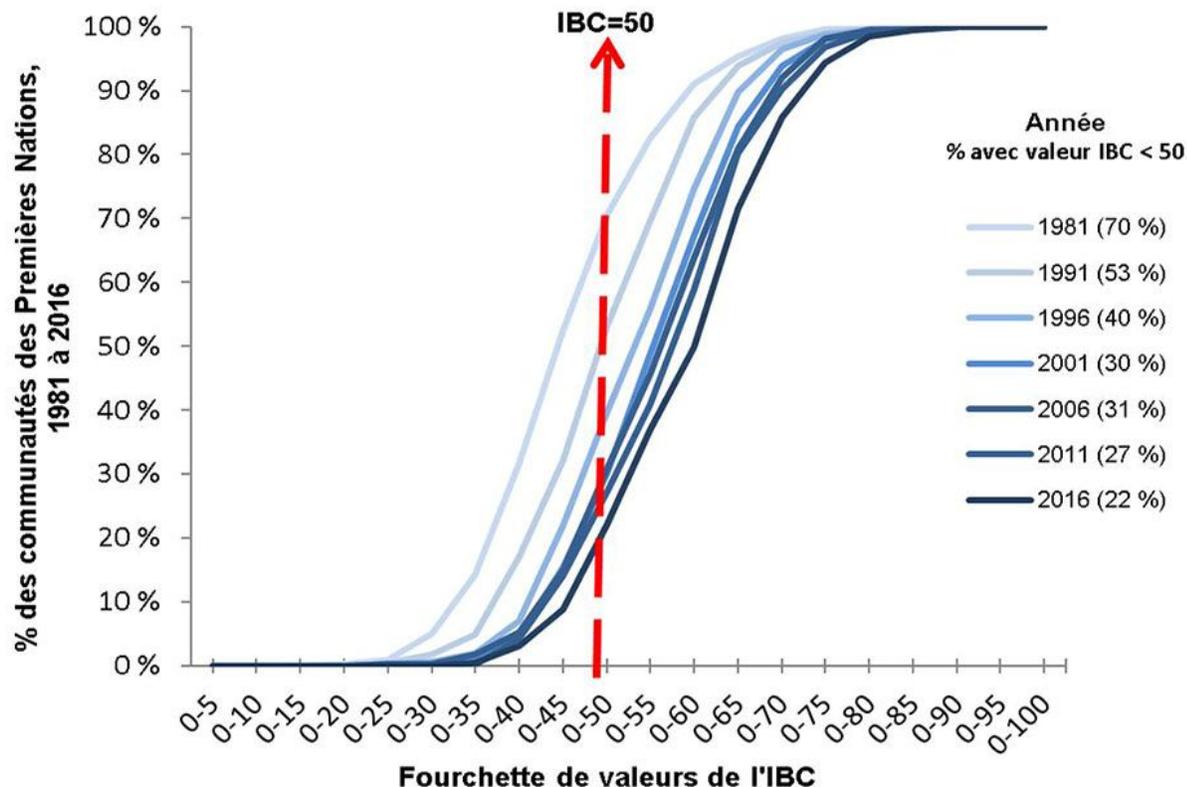
### Répartition des valeurs de l'IBC par communauté

Les valeurs de l'IBC varient également beaucoup entre les communautés des Premières Nations. Bien que 98 % des communautés les moins bien notées en 2016 étaient des communautés des Premières Nations, 22 autres communautés des Premières Nations ont obtenu une valeur égale ou supérieure à la moyenne non autochtone (77 points). En 2016, 2 communautés des Premières Nations figuraient sur la liste des 100 communautés ayant obtenu les meilleures valeurs de l'IBC.

### Progrès pour les communautés à faible valeur

Un examen plus approfondi des progrès au niveau communautaire indique qu'un nombre croissant de communautés des Premières Nations ont connu une augmentation spectaculaire de leurs valeurs globales de l'IBC. Comme l'illustre la figure 17, entre 1981 et 2016, la proportion des communautés des Premières Nations ayant obtenu de faibles valeurs de l'IBC (moins de 50) a diminué de 70 % à 22 %, soit de 48 points de pourcentage.

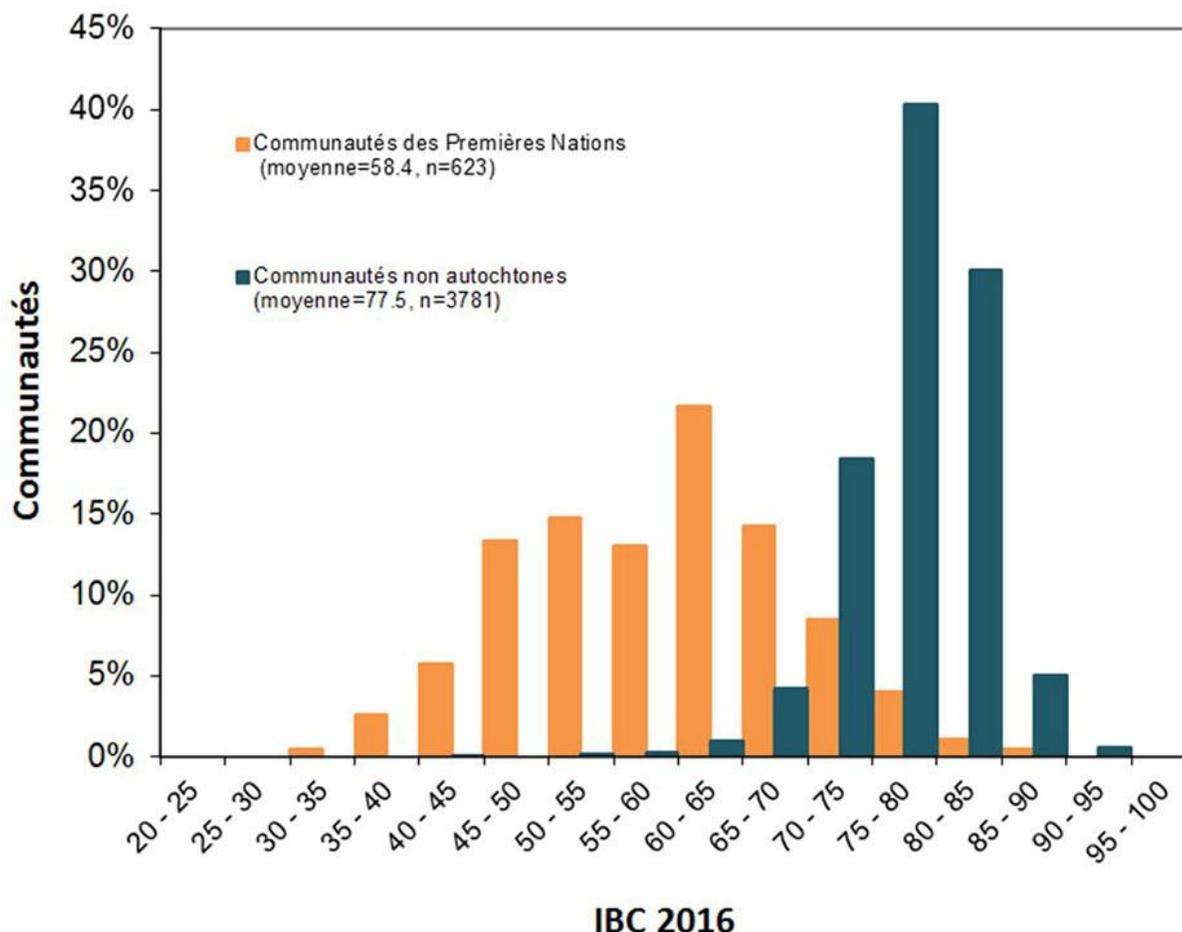
**Figure 17 : Répartition cumulative des valeurs de l'IBC des communautés des Premières Nations, 1981 à 2016**



Source : Statistique Canada, recensements de la population de 1981 à 2006 et de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

La figure 18 illustre comment les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones sont réparties selon les valeurs de l'IBC. La répartition des valeurs pour les communautés des Premières Nations est plus plate et plus large que celle des communautés non autochtones, ce qui indique que le bien-être varie davantage entre les communautés des Premières Nations. Plus précisément, l'écart-type des valeurs de l'IBC des communautés des Premières Nations (10,3 points) est plus du double de celui des valeurs des communautés non autochtones (5 points).

**Figure 18 : Répartition des valeurs de l'IBC, communautés des Premières Nations et communautés non autochtones, 2016**

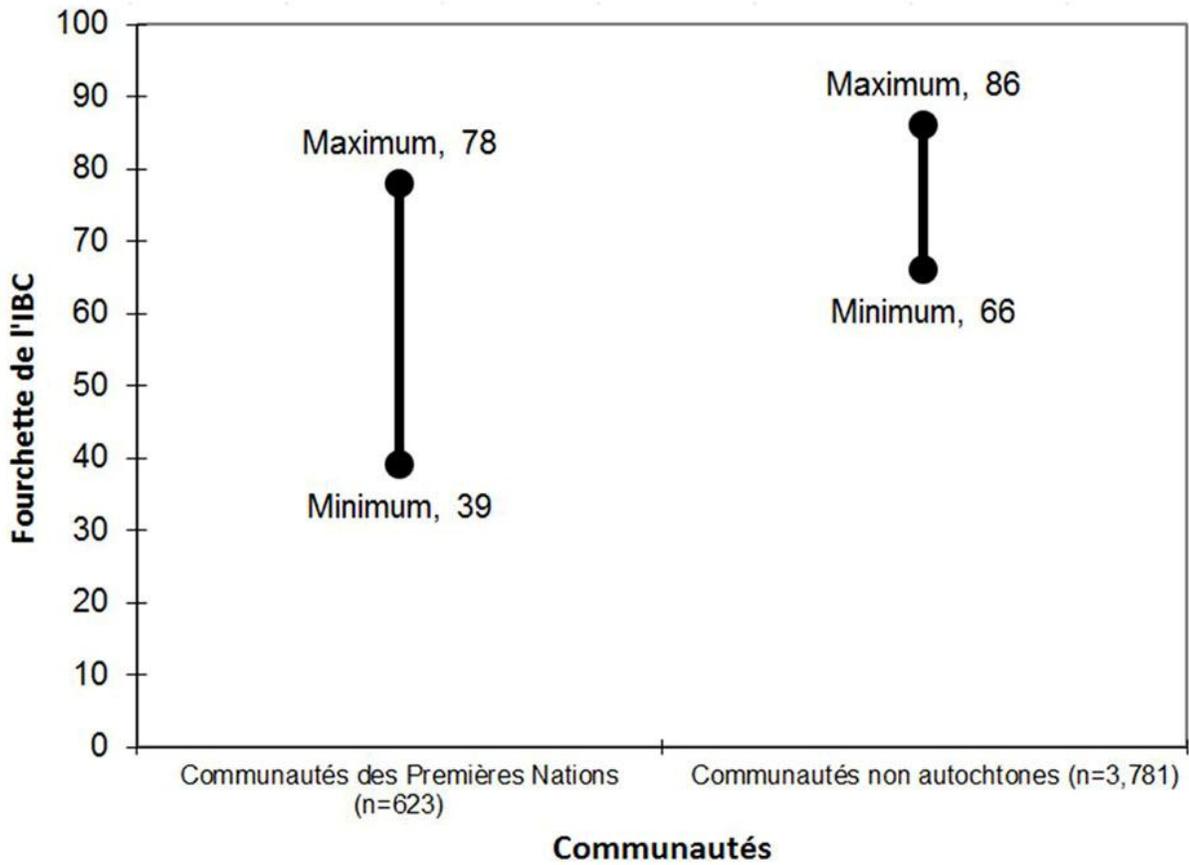


Source : Statistique Canada, Recensement du Canada, 2016.

La figure 19 met également en évidence la plus grande variabilité du bien-être parmi les communautés des Premières Nations. En 2016, 95 % des communautés des Premières Nations ont obtenu une valeur dispersée sur une échelle de 39 points (d'un minimum de 39 points à un maximum de 78 points), tandis que la même proportion de communautés non autochtones a obtenu une valeur se situant sur une échelle de 20 points de l'IBC (d'un minimum de 66 points à un maximum de 86 points).

Les valeurs aberrantes sont exclues, définies comme les 2,5 % des communautés ayant les valeurs les plus faibles et les 2,5 % ayant les valeurs les plus élevées. L'exclusion de ces extrêmes est pratique courante dans toute comparaison des distributions relativement normales.

**Figure 19 : Fourchette des valeurs de l'IBC, Canada, 2016 (excluant les valeurs aberrantes)**



Source: Statistics Canada, Census of Canada, 2016.

## Résumé et conclusion

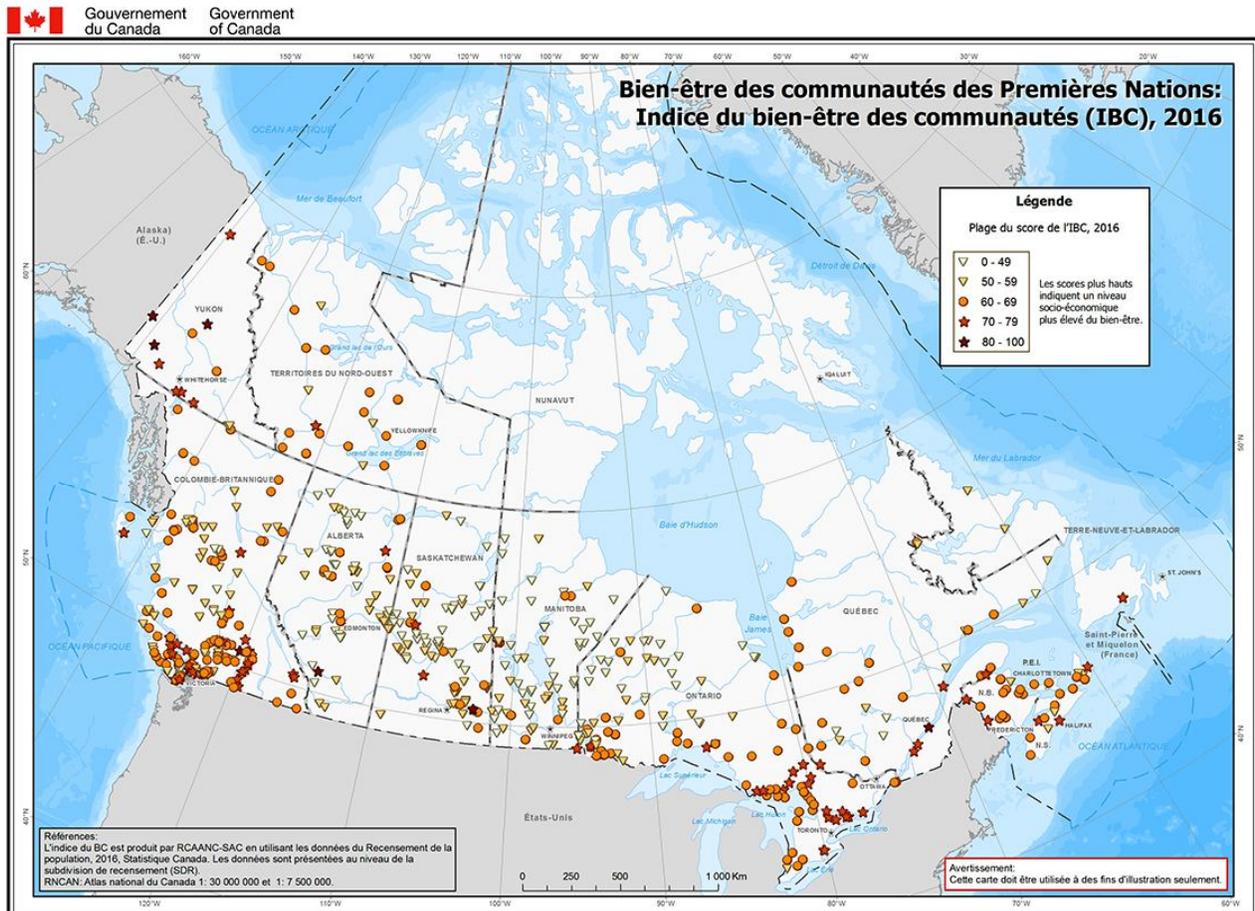
L'IBC est une méthode pratique d'évaluation du bien-être socioéconomique des communautés. L'information qu'il fournit peut aider à éclairer les politiques et les programmes visant à améliorer le bien-être des peuples autochtones. L'IBC contribue à informer où des gains ont été obtenus dans l'amélioration des conditions du bien-être et où des écarts significatifs existent encore. Toutefois, il est important de rappeler que l'IBC a été développé pour adresser des besoins spécifiques en recherche et qu'il n'est pas nécessairement le seul ou le meilleur outil de mesure du bien-être en toutes circonstances.

Ce rapport décrit les tendances des résultats de l'IBC sur une période de 35 ans et souligne leur impact sur l'écart socioéconomique observé entre les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones. Les résultats suggèrent qu'en moyenne, les communautés des Premières Nations du Canada ont connu une amélioration de leurs valeurs de l'IBC et que, à l'exception de la qualité du logement, ces progrès se sont poursuivis parallèlement à la croissance de la valeur des communautés non autochtones. Toutefois, malgré ces tendances encourageantes, les résultats de 2016 indiquent également que les écarts socioéconomiques entre les communautés des Premières Nations et les communautés non autochtones persistent, que ces écarts sont importants et qu'ils étaient semblables à ceux observés lors des cycles précédents de l'IBC.

Les analyses régionales offrent des perspectives supplémentaires et montrent comment l'emplacement géographique peut introduire des variations dans les valeurs moyennes de l'IBC pour les communautés des Premières Nations. Les communautés des Premières Nations de la région de l'Atlantique et des territoires ont obtenu les meilleures valeurs moyennes de l'IBC en 2016. Bien que les provinces des Prairies aient connu les valeurs moyennes les plus faibles de l'IBC, certaines d'entre elles ont également connu les plus fortes améliorations depuis 2011.

L'examen de la répartition des valeurs moyennes de l'IBC entre les communautés des Premières Nations illustre encore mieux l'incidence de ces tendances. Parmi les 3 types de communautés étudiées, ce sont les communautés des Premières Nations qui ont obtenu les valeurs de l'IBC les plus variées au niveau communautaire en 2016. Bien qu'elles soient surreprésentées à l'extrémité inférieure de la fourchette de l'IBC, le nombre de communautés des Premières Nations ayant obtenu une faible valeur de l'IBC (moins de 50 points) a diminué de façon spectaculaire depuis 1981. Cette baisse représente un changement substantiel dans la fourchette des valeurs de l'IBC et indique que le bien-être socioéconomique de la majorité des communautés des Premières Nations s'est amélioré.

**Annexe 1 : Carte des valeurs de l'IBC dans les communautés des Premières Nations, 2016**



## Références

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2013). [Bien-être des collectivités et traités : Tendances chez les Premières Nations - Traités historiques et modernes](#).

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2012). *La parentalité chez les adolescentes des Premières Nations : Y a-t-il un lien avec le bien-être des collectivités*.

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. (2010). *Comparison of Socio-Economic Conditions: Registered Indian, Non-Status Indian, Métis and Inuit Populations in Canada 2001 and 2006*. Ottawa : ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. N° de catalogue : R32-163/2006

Armstrong, Robin. (2001). *Tendances géographiques du bien-être socioéconomique des collectivités des Premières Nations*. Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, Document de travail n° 46. Ottawa : Industrie Canada, Statistique Canada. N° de catalogue : 21-601-MIE01046

Assemblée des Premières Nations (2014). *Premières Nations*. Tiré de : [À propos de l'APN](#)

Cooke, M. (2007). The Registered Indian Human Development Indices: Conceptual and methodological issues. Dans C.Jerry P. White, Dan Beavon et Nicholas Spence (éditeurs), *Aboriginal Well-Being: Canada's continuing challenge* (p. 25 à 47). Toronto : Thompson Educational Publishing.

Cooke, M. et Beavon, D. (2007). The Registered Indian Human Development Index, 1981-2001. Dans Jerry P. White, Dan Beavon et Nicholas Spence (éditeurs), *Aboriginal Well-Being: Canada's continuing challenge* (p. 51 à 68). Toronto: Thompson Educational Publishing.

Cooke, M. (2005). *L'indice de bien-être des collectivités autochtones (IBC) : une analyse théorique*. Exposé préparé pour Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC). N° de catalogue : R2-400/2005F-PDF.

Kovacevic, M. (2011). *Human development research paper 2010/33: Programme des Nations Unies pour le développement*. Tiré de : [Review of HDI Critiques and Potential Improvements](#) (non disponible en français).

O'Sullivan, E. (2012a). *The Community Well-Being Index: Investigating the Relationship between Isolation and Well-Being*. Rapport non publié soumis à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

O'Sullivan, E. (2012b). *The Community Well-Being Index (CWB): Considering Income Inequality in First Nations, Inuit and Other Canadian Communities*. Rapport non publié soumis à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Penney, C. et O'Sullivan, E. (2014) *Are there well-being gaps within First Nation and Inuit communities?* Disponible sur demande à [aadnc.instat.aandc@canada.ca](mailto:aadnc.instat.aandc@canada.ca)

Programme des Nations Unies pour le développement. (2014). [À propos du développement humain](#) (non disponible en français).

Sharpe, A. (1999). *A Survey of Indicators of Economic and Social Well-being*. Exposé préparé pour les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques. Tiré de : [A Survey of Indicators of Economic and Social Well-being](#) (PDF non disponible en français).

Statistique Canada. (2008). [Guide de référence pour la scolarité, Recensement de 2006](#). Ottawa : Statistique Canada. N° de catalogue : 97-560-GWE2006003.

Statistique Canada. (2011). [Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages 2011](#). N° de catalogue : 99-001-X2011001. Tiré de : Guide de référence sur la scolarité, Recensement de 2006.

Usalcas, J. (2011). Les Autochtones et le marché du travail : Estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010. Série d'analyses de la population active autochtone. Ottawa : Statistique Canada. No de catalogue : 71-588-X, no 3. Tiré de : [Les Autochtones et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2008-2010](#)